



Gouvernement du Québec  
**Ministère de la  
Sécurité du revenu**

**Profil N° 7**

**PROFIL DES FEMMES INSCRITES  
À L'AIDE DE DERNIER RECOURS**

Direction générale des politiques et des programmes  
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Octobre 1995

Les personnes suivantes ont participé à la réalisation de ce profil :

Recherche et rédaction : Louise Motard

Analyse informatique et programmation : Claudine Beaulieu

Secrétariat : Francine Cloutier

Révision linguistique : Lucia Gauthier

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                                                                           | VII |
| INTRODUCTION .....                                                                                                                 | 1   |
| 1. LES FEMMES UN PEU PLUS DÉPENDANTES DE L'AIDE<br>DE DERNIER RECOURS QUE LES HOMMES .....                                         | 3   |
| Un taux de dépendance plus élevé pour les femmes et pour les hommes<br>de 21 à 29 ans .....                                        | 3   |
| Un taux de dépendance variable selon la région.....                                                                                | 4   |
| En bref .....                                                                                                                      | 5   |
| 2. DES DIFFÉRENCES IMPORTANTES ENTRE LES FEMMES PRESTATAIRES<br>ET L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOISES.....                                 | 7   |
| Une répartition entre les groupes d'âge semblable à celle<br>de l'ensemble des Québécoises .....                                   | 7   |
| Une concentration plus forte que l'ensemble des Québécoises<br>sur l'île de Montréal et moindre dans Montérégie-Est et Ouest ..... | 7   |
| Les femmes nées hors Canada légèrement surreprésentées<br>parmi les femmes prestataires .....                                      | 8   |
| Une scolarité inférieure à celle de l'ensemble des Québécoises .....                                                               | 9   |
| Une répartition selon l'état civil différente de celle<br>de l'ensemble des Québécoises .....                                      | 10  |
| Une proportion nettement plus élevée de personnes seules et de mères seules<br>parmi les femmes prestataires .....                 | 10  |
| Les mères prestataires : composées à 65 % de mères seules comparativement<br>à 15 % pour l'ensemble des mères québécoises .....    | 11  |
| Des enfants plus jeunes pour les mères à l'aide de dernier recours .....                                                           | 11  |
| En bref .....                                                                                                                      | 11  |
| 3. LA RÉPARTITION DES FEMMES À L'AIDE DE DERNIER RECOURS DANS<br>CHACUN DES PROGRAMMES .....                                       | 13  |
| 3.1 LES FEMMES INSCRITES AU PROGRAMME SOUTIEN FINANCIER :                                                                          |     |

## Table des matières

|                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 51 % DES PRESTATAIRES DE CE PROGRAMME .....                                                                         | 13 |
| Six femmes sur dix âgées de 45 à 64 ans .....                                                                       | 13 |
| Des femmes vivant seules dans une proportion de 69 % .....                                                          | 13 |
| Moins de douze années de scolarité pour huit femmes sur dix .....                                                   | 14 |
| Une durée cumulative à l'aide de dix ans ou plus pour six femmes<br>sur dix.....                                    | 15 |
| Des contraintes sévères à l'emploi occasionnées par une maladie<br>mentale pour le tiers des femmes.....            | 15 |
| 3.2 LES FEMMES HÉBERGÉES : 44 % DES PRESTATAIRES DANS CETTE SITUATION .....                                         | 15 |
| 3.3 LES FEMMES CLASSÉES AU PROGRAMME APTE : 51 % DES PRESTATAIRES APTES .....                                       | 16 |
| Près de huit femmes sur dix âgées de moins de 45 ans .....                                                          | 16 |
| Le quart des femmes aptes dans la ville de Montréal .....                                                           | 18 |
| Des femmes responsables d'enfants dans près de 60 % des cas.....                                                    | 18 |
| Une femme sur deux célibataire et une sur trois divorcée ou séparée.....                                            | 19 |
| Les femmes nées à l'extérieur du Canada : 17 % des femmes aptes.....                                                | 19 |
| Trois femmes sur quatre locataires.....                                                                             | 19 |
| Moins de 12 ans de scolarité pour sept femmes sur dix .....                                                         | 19 |
| L'entrée à l'aide causée surtout par la perte d'un emploi<br>mais aussi par celle du conjoint .....                 | 20 |
| Une durée cumulative à l'aide de cinq ans ou moins pour six femmes sur dix.....                                     | 21 |
| • Une durée cumulative à l'aide qui s'accroît avec l'âge des femmes .....                                           | 21 |
| • Les mères seules : proportionnellement plus nombreuses à être à l'aide<br>depuis plus de six ans .....            | 21 |
| • Une durée cumulative plus courte pour les femmes plus scolarisées.....                                            | 22 |
| Près d'une femme sur deux non disponible pour participer à des mesures<br>de développement de l'employabilité ..... | 22 |

|                                                                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Une non-disponibilité causée par la présence d'enfants à charge pour six femmes sur dix .....                                              | 22 |
| • Certains sous-groupes de femmes davantage non disponibles que d'autres.....                                                              | 23 |
| • Certains sous-groupes de femmes davantage non participants que d'autres.....                                                             | 23 |
| • Certains sous-groupes de femmes davantage participants que d'autres .....                                                                | 24 |
| • Certains sous-groupes de femmes davantage disponibles que d'autres .....                                                                 | 24 |
| Des revenus de travail déclarés par 9 % des femmes comparativement à 7 % des hommes.....                                                   | 25 |
| Des expériences de travail déclarées par six femmes sur dix.....                                                                           | 25 |
| • Des expériences de travail diversifiées .....                                                                                            | 25 |
| • Des expériences de travail d'une durée approximative de deux ans.....                                                                    | 26 |
| Des expériences de travail professionnel pour près de 3 000 femmes aptes .....                                                             | 27 |
| • Une durée moyenne plus longue pour les expériences de travail professionnel.....                                                         | 27 |
| • Les femmes nées hors Canada surreprésentées parmi les femmes ayant une expérience de travail professionnel.....                          | 28 |
| 3.4 EN BREF.....                                                                                                                           | 28 |
| 4. LA PARTICIPATION AUX MESURES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ .....                                                                  | 31 |
| 4.1 LES PARTICIPANTES : 54 % DES PRESTATAIRES PARTICIPANTS .....                                                                           | 31 |
| Près d'une participante sur deux âgée de 30 à 44 ans .....                                                                                 | 31 |
| Des chefs de famille monoparentale dans une proportion de 43 %.....                                                                        | 31 |
| De sept à onze années de scolarité pour six participantes sur dix.....                                                                     | 32 |
| Sept participantes sur dix à l'aide depuis cinq ans ou moins .....                                                                         | 32 |
| 4.2 DES MESURES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ PLUS POPULAIRES QUE D'AUTRES .....                                                     | 33 |
| Rattrapage scolaire : populaire surtout auprès des femmes de moins de 30 ans, des mères monoparentales et des conjointes d'étudiants ..... | 34 |

|                                                                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| EXTRA : fréquentée surtout par des femmes de 45 à 54 ans, des femmes seules<br>et des conjointes sans enfants .....                                            | 35 |
| RADE : populaire principalement auprès des femmes de 55 ans ou plus<br>et des conjointes avec ou sans enfants .....                                            | 35 |
| Stage en milieu de travail : un peu plus populaire auprès des femmes<br>de 30 à 44 ans, des femmes seules et de celles ayant 12 ans de scolarité ou plus ..... | 35 |
| 4.3 UNE FAIBLE PARTICIPATION AU PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION<br>EN EMPLOI (PAIE) .....                                                                     | 35 |
| 4.4 EN BREF .....                                                                                                                                              | 36 |
| 5. LES PRINCIPAUX OBSTACLES À L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL<br>DES FEMMES PRESTATAIRES APTES .....                                                        | 39 |
| CONCLUSION .....                                                                                                                                               | 43 |
| ANNEXE .....                                                                                                                                                   | 47 |
| LEXIQUE .....                                                                                                                                                  | 57 |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                                                                                                            | 63 |

## LISTE DES TABLEAUX

|            |                                                                                                                                                                                                      |    |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1  | Évolution du taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population québécoise de 18 à 64 ans, par sexe, 1976, 1981, 1986, 1991 et 1994 .....                                               | 3  |
| Tableau 2  | Taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population québécoise de 18 ans ou plus selon le groupe d'âge, par sexe, 1994.....                                                              | 4  |
| Tableau 3  | Taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population québécoise de 18 à 64 ans selon la région, par sexe, 1994.....                                                                       | 4  |
| Tableau 4  | Répartition des femmes de 18 à 64 ans à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans selon le groupe d'âge, 1994.....                                                   | 7  |
| Tableau 5  | Répartition des femmes à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans selon la région, 1994.....                                                                        | 8  |
| Tableau 6  | Répartition des femmes à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans selon le lieu de naissance, 1994 et 1991 .....                                                    | 8  |
| Tableau 7  | Répartition des femmes à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 15 à 64 ans selon le nombre d'années de scolarité, 1994 et 1991 .....                                         | 9  |
| Tableau 8  | Répartition des femmes à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans selon l'état civil, 1994 .....                                                                    | 10 |
| Tableau 9  | Répartition des femmes à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans ou plus selon la catégorie de ménage, 1994 et 1991 .....                                          | 10 |
| Tableau 10 | Répartition des mères avec enfants de moins de 18 ans à l'aide de dernier recours et dans l'ensemble de la population selon la présence d'un conjoint, 1994 .....                                    | 11 |
| Tableau 11 | Répartition des mères seules et des mères avec conjoint avec enfants de moins de 18 ans à l'aide de dernier recours et dans l'ensemble de la population, selon l'âge des enfants, 1994 et 1991 ..... | 11 |
| Tableau 12 | Répartition des prestataires du programme Soutien financier selon quelques caractéristiques, par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994 .....                                            | 14 |
| Tableau 13 | Répartition des prestataires du programme Soutien financier selon le diagnostic à la base de l'admission à ce programme, par sexe, et taux de féminité par diagnostic, mars 1994 .....               | 15 |

## Liste des tableaux

|            |                                                                                                                                                                                                     |    |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 14 | Répartition des prestataires hébergés selon le groupe d'âge, par sexe, et taux de féminité par groupe d'âge, mars 1994 .....                                                                        | 15 |
| Tableau 15 | Répartition des prestataires aptes selon quelques caractéristiques, par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994 .....                                                                    | 16 |
| Tableau 16 | Répartition des prestataires aptes non disponibles selon les principales raisons de la non-disponibilité, par sexe, et taux de féminité par raison, mars 1994 .....                                 | 23 |
| Tableau 17 | Femmes aptes ayant déclaré une expérience de travail (58 %) selon la classification du dernier emploi occupé, durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité par emploi, mars 1994 ..... | 25 |
| Tableau 18 | Femmes aptes ayant déclaré un emploi professionnel pour quelques professions sélectionnées, durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité par emploi, mars 1994 .....                   | 28 |
| Tableau 19 | Répartition des prestataires participant aux mesures de développement de l'employabilité selon quelques caractéristiques, par sexe, mars 1994 .....                                                 | 32 |
| Tableau 20 | Répartition des prestataires participant aux mesures de développement de l'employabilité selon la mesure et le sexe, et taux de féminité par mesure, mars 1994 .....                                | 33 |
| Tableau 21 | Répartition des femmes participant aux mesures de développement de l'employabilité selon la mesure et selon quelques caractéristiques, mars 1994 .....                                              | 34 |
| Tableau 22 | Répartition des adultes à PAIE selon quelques caractéristiques, par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994 .....                                                                        | 36 |
| ANNEXE     |                                                                                                                                                                                                     |    |
| Tableau A  | Répartition des prestataires à l'aide de dernier recours selon quelques caractéristiques par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994 .....                                               | 47 |
| Tableau B  | Nombre moyen d'années de scolarité des femmes à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises, selon le groupe d'âge, 1994 et 1991 .....                                               | 49 |
| Tableau C  | Répartition des mères seules et des mères avec conjoint à l'aide de dernier recours selon quelques caractéristiques, mars 1994 .....                                                                | 50 |
| Tableau D  | Répartition des prestataires à l'aide de dernier recours selon le programme, par groupe d'âge et par sexe, mars 1994 .....                                                                          | 51 |
| Tableau E  | Répartition des femmes aptes selon la durée cumulative à l'aide de dernier recours et selon quelques caractéristiques, mars 1994 .....                                                              | 52 |



|           |                                                                                                                                                                                                     |    |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau F | Répartition des femmes aptes entre les classifications selon quelques caractéristiques, mars 1994 .....                                                                                             | 53 |
| Tableau G | Hommes aptes ayant déclaré une expérience de travail (78 %) selon la classification du dernier emploi occupé, durées médiane et moyenne de l'emploi, et taux de féminité par emploi, mars 1994..... | 54 |
| Tableau H | Hommes aptes ayant déclaré un emploi professionnel pour quelques professions sélectionnées, durées médiane et moyenne de l'emploi, et taux de féminité par emploi, mars 1994 .....                  | 55 |
| Tableau I | Répartition des prestataires participant aux mesures de développement de l'employabilité selon la mesure et le sexe, et taux de féminité par mesure, janvier 1995 .....                             | 56 |

## INTRODUCTION

Le présent document dresse le profil des femmes à l'aide de dernier recours en faisant ressortir notamment en quoi leurs caractéristiques diffèrent de celles des hommes. Cette distinction entre les femmes et les hommes à l'aide de dernier recours s'avère importante, puisque la situation de ces femmes face au marché du travail est différente de celle des hommes, compte tenu principalement de la responsabilité prépondérante que plusieurs ont eue ou continuent d'avoir dans la famille et auprès des enfants. Rappelons que, de façon générale, cette responsabilité limite encore aujourd'hui les possibilités des femmes dans la sphère publique et teinte souvent leurs choix et leurs comportements<sup>1</sup>. Étant donné cette situation particulière des femmes, les caractéristiques spécifiques de celles qui sont à l'aide de dernier recours doivent être mieux connues afin de cibler correctement les interventions qui pourraient réduire leur pauvreté.

La première des cinq parties du document présente les taux de dépendance à l'aide de dernier recours<sup>2</sup> de la population québécoise selon le sexe et selon le groupe d'âge, la région et l'état civil. La deuxième partie fait une brève comparaison entre les caractéristiques des femmes à l'aide de dernier recours et celles de l'ensemble des Québécoises, ce qui permettra de vérifier si les femmes prestataires se distinguent de l'ensemble des Québécoises.

La troisième partie expose pour sa part la répartition des femmes prestataires entre les différents programmes d'aide de dernier recours, décrit les caractéristiques propres aux femmes classées dans chacun de ceux-ci et les compare à celles des hommes inscrits aux mêmes programmes. Pour le programme APTE, il est notamment question de la dernière expérience de travail, à savoir l'emploi occupé, sa durée et le temps écoulé depuis la fin de cette expérience de travail.

La quatrième partie examine les caractéristiques des femmes aptes qui participent aux mesures de développement de l'employabilité et les compare avec celles des hommes. Elle traite également de la participation au programme d'aide à l'intégration à l'emploi (PAIE).

Finalement, dans la dernière partie, il est brièvement question des obstacles à l'intégration au marché du travail auxquels font face spécifiquement les femmes à l'aide de dernier recours.

Mentionnons que toutes les données sur les prestataires à l'aide de dernier recours proviennent du fichier intégré de la sécurité du revenu et ont été obtenues par l'exploitation de celui-ci. La majorité d'entre elles datent de mars 1994, ce qui permet de dresser un profil assez actuel des femmes prestataires. Pour leur part, les données sur l'ensemble des Québécoises sont issues du dernier recensement canadien ou de projections pour 1994 faites à partir des données de celui-ci, par Statistique Canada ou par le Bureau de la statistique du Québec; ces données proviennent de publications ou ont été obtenues auprès de ces organismes.

- 
1. Secrétariat à la condition féminine, *La politique en matière de condition féminine*, Québec, 1993, p. 17 à 69.
  2. Pour la définition, consulter le lexique à la page 57 du document.

## 1. LES FEMMES UN PEU PLUS DÉPENDANTES DE L'AIDE DE DERNIER RECOURS QUE LES HOMMES

La proportion de Québécoises à l'aide de dernier recours a augmenté depuis quelques années : elle est en effet passée de 8 % en 1976 à 12 % en 1994 (tableau 1). Pour chacune des années indiquées au tableau 1, on note que le taux de dépendance à l'aide des Québécoises est plus élevé que celui des hommes; toutefois, l'écart entre le taux de dépendance des femmes et celui des hommes a diminué entre 1976 et 1994 suite à l'augmentation plus importante de la dépendance à l'aide des hommes (de 5 % à 11 %) : ainsi, de trois points de pourcentage en 1976, l'écart est passé à deux points en 1986 et à près de un point de pourcentage en 1994.

Tableau 1  
Évolution du taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population québécoise de 18 à 64 ans, par sexe, 1976, 1981, 1986, 1991 et 1994\*

|      | Femmes % | Hommes % | Écart entre les deux taux | Ensemble de la population % |
|------|----------|----------|---------------------------|-----------------------------|
| 1976 | 8,0      | 4,9      | + 3,1                     | 6,4                         |
| 1981 | 9,6      | 6,8      | + 2,8                     | 8,2                         |
| 1986 | 11,8     | 9,7      | + 2,1                     | 10,7                        |
| 1991 | 9,6      | 8,3      | + 1,3                     | 9,0                         |
| 1994 | 11,8     | 11,1     | + 0,7                     | 11,4                        |

Source pour les données sur la population du Québec : Bureau de la statistique du Québec.

\* Les taux ont été calculés avec des données du mois de mars pour les prestataires, et du mois de juillet pour la population du Québec.

L'accroissement moins important du taux de dépendance des femmes à l'aide de dernier recours par rapport à celui des hommes coïncide avec une hausse importante de leur participation au marché du travail : en effet, alors que le taux d'activité des femmes était de 41 % en 1976, il atteignait 54 % en 1993. Pendant cette même période, le taux d'activité des hommes régressait de cinq points de pourcentage (76 % à 71 %)<sup>3</sup>, les hommes ayant été davantage affectés par les récessions économiques des dernières années. On peut donc penser que, n'eût été de l'entrée d'une proportion élevée de femmes sur le marché du travail, le taux de dépendance à l'aide de dernier recours des Québécoises se serait accru de 1976 à 1994 de façon plus importante qu'il ne l'a fait; ceci est d'autant plus plausible que cette période a été marquée par une augmentation du nombre de divorces et que conséquemment, une proportion grandissante de femmes ont eu à subvenir pratiquement seules à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

### Un taux de dépendance plus élevé pour les femmes et pour les hommes de 21 à 29 ans

Comme le montrent les données du tableau 2, les personnes de 21 à 29 ans sont les plus dépendantes de l'aide de dernier recours en 1994 : en effet, 14 % des femmes de ce groupe d'âge et 13 % des hommes reçoivent des prestations d'aide de dernier recours.

On remarque que les personnes de 65 ans ou plus ont le taux de dépendance à l'aide le plus faible, et ceci, pour les deux sexes; ces personnes sont en effet très peu nombreuses à l'aide de dernier

Tableau 2  
Taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population québécoise de 18 ans ou plus selon le groupe d'âge, par sexe, 1994\*

| Groupe d'âge                     | Femmes % | Hommes % | Écart entre les deux taux | Ensemble de la population % |
|----------------------------------|----------|----------|---------------------------|-----------------------------|
| 18 à 20 ans                      | 10,3     | 8,7      | + 1,6                     | 9,5                         |
| 21 à 29 ans                      | 13,9     | 12,7     | + 1,2                     | 13,3                        |
| 30 à 44 ans                      | 11,5     | 11,2     | + 0,3                     | 11,4                        |
| 45 à 54 ans                      | 10,6     | 9,8      | + 0,8                     | 10,2                        |
| 55 à 64 ans                      | 11,7     | 11,4     | + 0,3                     | 11,5                        |
| 65 ans ou plus                   | 0,5      | 0,7      | - 0,2                     | 0,6                         |
| TAUX DE DÉPENDANCE (18 à 64 ans) | 11,8     | 11,1     | + 0,7                     | 11,4                        |

Source pour les données sur la population du Québec : Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations annuelles postcensitaires de la population.

Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1994 pour la population du Québec.

3. Statistique Canada, *Statistiques chronologiques sur la population active*, catalogue 71-201, annuel, 1993, p. 348 et 349.

recours, la plupart bénéficiant de prestations de la sécurité de la vieillesse<sup>4</sup>. C'est d'ailleurs pour cette raison que les taux de dépendance à l'aide de la population sont généralement calculés en excluant les personnes de 65 ans ou plus.

Notons que pour tous les groupes d'âge, sauf celui des «65 ans ou plus», le taux de dépendance des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes; le groupe des «18 à 20 ans» présente cependant l'écart le plus important, le taux de dépendance des femmes étant de plus de un point et demi de pourcentage plus élevé que celui des hommes.

### Un taux de dépendance variable selon la région

Tableau 3  
Taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population québécoise de 18 à 64 ans selon la région, par sexe, 1994\*

| Région                                            | Femmes % | Hommes % | Écart entre les deux taux | Ensemble de la population % |
|---------------------------------------------------|----------|----------|---------------------------|-----------------------------|
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)                | 17,7     | 17,1     | + 0,6                     | 17,4                        |
| Bas-Saint-Laurent (1B)                            | 13,1     | 12,8     | + 0,3                     | 12,9                        |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)                       | 13,5     | 12,3     | +1,2                      | 12,9                        |
| Québec (3A)                                       | 10,2     | 10,3     | - 0,1                     | 10,3                        |
| Chaudière-Appalaches (3B)                         | 8,7      | 7,6      | + 1,1                     | 8,1                         |
| Mauricie-Bois-Francs (4)                          | 13,6     | 12,3     | + 1,3                     | 12,9                        |
| Estrie (5)                                        | 12,2     | 11,7     | + 0,5                     | 11,9                        |
| Montréal-Banlieue et Ville de Montréal (6A et 6F) | 14,6     | 14,9     | - 0,3                     | 14,8                        |
| Laurentides (6B)                                  | 11,4     | 10,2     | + 1,2                     | 10,8                        |
| Montréal-Est et Ouest (6C et 6G)                  | 9,1      | 7,8      | + 1,3                     | 8,4                         |
| Lanaudière (6D)                                   | 10,2     | 8,8      | + 1,4                     | 9,5                         |
| Laval (6E)                                        | 7,8      | 6,3      | + 1,5                     | 7,1                         |
| Outaouais (7)                                     | 11,2     | 10,2     | + 1,0                     | 10,7                        |
| Abitibi-Témiscamingue (8)                         | 12,3     | 11,7     | + 0,6                     | 12,0                        |
| Côte-Nord (9)                                     | 12,3     | 10,2     | + 2,1                     | 11,2                        |
| Nouveau-Québec (10)                               | 8,1      | 5,3      | + 2,8                     | 6,7                         |
| TOTAL                                             | 11,8     | 11,1     | + 0,7                     | 11,4                        |

Source pour les données sur la population du Québec : Bureau de la statistique du Québec, Direction des statistiques sur les individus et les ménages, *Peuplement démographique du Québec et de ses régions, 1991-2041, Scénario «A»*, juin 1999.

\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juin 1994 pour la population du Québec.

L'examen des taux de dépendance à l'aide de dernier recours de la population de 18 à 64 ans montre que la proportion de Québécoises et de Québécois qui sont prestataires de l'aide de dernier recours est fort variable selon la région : pour les femmes, elle varie en effet de 8 % à 18 % (tableau 3).

Les régions où l'on retrouve les plus fortes proportions de femmes à l'aide sont Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (18 %), Montréal-Banlieue et Ville de Montréal<sup>5</sup> (15 %), Mauricie-Bois-Francs et Saguenay-Lac-Saint-Jean (14 %) et Bas-Saint-Laurent (13 %). À l'inverse, les plus faibles proportions de femmes à l'aide se trouvent dans les régions suivantes : Laval et Nouveau-Québec (8 %) et

Chaudière-Appalaches et Montérégie-Est et Ouest<sup>6</sup> (9%). Notons que ces mêmes régions comportent également les plus fortes et les plus faibles proportions d'hommes à l'aide, l'ordre étant toutefois un peu différent.

- Les personnes qui n'ont pas droit à une prestation de la sécurité de la vieillesse sont celles qui ne sont pas citoyennes canadiennes ou résidentes légales, ou encore celles qui, bien que résidentes légales, n'ont pas résidé au minimum dix ans au Canada après l'âge de 18 ans.
- Les données sur la population québécoise en 1994 ne sont pas disponibles séparément pour ces deux régions.
- Les données sur la population québécoise en 1994 ne sont pas disponibles séparément pour ces deux régions.

Par ailleurs, le taux de dépendance des femmes à l'aide est supérieur à celui des hommes dans presque toutes les régions du Québec, sauf dans la région de Montréal-Banlieue et Ville de Montréal et dans celle de Québec où les taux des femmes sont à peine inférieurs à ceux des hommes. Les écarts les plus élevés entre le taux de dépendance des femmes et celui des hommes sont observés pour leur part au Nouveau-Québec et sur la Côte-Nord (respectivement trois et deux points de pourcentage).

### **En bref**

Les données précédentes ont montré que les femmes et les hommes québécois sont plus dépendants de l'aide de dernier recours en 1994 qu'en 1976 et que, si les femmes demeurent en 1994 plus dépendantes de l'aide que les hommes, l'écart entre les taux de dépendance des deux groupes a diminué. De plus, ces données ont permis de voir que, autant pour les femmes que pour les hommes, le taux de dépendance à l'aide de dernier recours varie selon le groupe d'âge et la région de résidence. On a notamment observé que les personnes les plus dépendantes de l'aide de dernier recours se situent dans le groupe d'âge «21 à 29 ans» et que la dépendance à l'aide est plus grande dans les régions Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Montréal-Banlieue et Ville de Montréal et moins grande dans les régions de Laval et de Chaudière-Appalaches. Enfin, on a constaté que le taux de dépendance des Québécoises à l'aide de dernier recours est un peu plus élevé que celui des hommes pour presque tous les groupes d'âge et presque toutes les régions.

## 2. DES DIFFÉRENCES IMPORTANTES ENTRE LES FEMMES PRESTATAIRES ET L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOISES

Les prochaines pages comparent les femmes à l'aide de dernier recours à l'ensemble des Québécoises, selon quelques caractéristiques. Dans certains tableaux, nous avons utilisé pour chacun des groupes des données de 1994 : il est donc possible de voir clairement les distinctions qui existaient tout récemment entre les femmes prestataires et les Québécoises dans leur ensemble. Dans d'autres tableaux, la comparaison se fait entre des données de 1994 et des données du recensement de 1991 : dans ces cas, la comparaison ne peut que donner une idée générale des différences entre les femmes prestataires et l'ensemble des Québécoises, les caractéristiques de ces dernières pouvant s'être modifiées entre 1991 et 1994.

### Une répartition entre les groupes d'âge semblable à celle de l'ensemble des Québécoises

Comme le montre le tableau A de l'annexe, les femmes à l'aide de dernier recours se répartissent entre les groupes d'âge de la façon suivante : 39 % sont âgées de 30 à 44 ans, 23 % de 21 à 29 ans, 18 % de 45 à 54 ans et 14 % de 55 à 64 ans. On retrouve également 5 % de femmes âgées de 18 à 20 ans, 1 % de 65 ans ou plus et moins de 1 % de 17 ans ou moins.

Lorsque sont exclues du groupe des femmes prestataires et de celui de l'ensemble des Québécoises les personnes de moins de 18 ans et celles de 65 ans ou plus, afin de rendre comparable la répartition de celles-ci entre les groupes d'âge<sup>7</sup>, on constate que les femmes à l'aide se répartissent entre les groupes d'âge sensiblement de la même façon que l'ensemble des Québécoises (tableau 4); on note toutefois qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir de 18 à 29 ans (29 % comparativement à 26 %) et moins nombreuses à être âgées de 45 à 54 ans (18 % comparativement à 20 %).

**Tableau 4**  
Répartition des femmes de 18 à 64 ans à l'aide de dernier recours et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans selon le groupe d'âge, 1994\*

| Groupe d'âge | Femmes à l'aide % | Ensemble des Québécoises % | Écart entre les deux proportions |
|--------------|-------------------|----------------------------|----------------------------------|
| 18 à 29 ans  | 28,5              | 25,6                       | + 2,9                            |
| 30 à 44 ans  | 39,4              | 40,1                       | - 0,7                            |
| 45 à 54 ans  | 18,0              | 20,0                       | - 2,0                            |
| 55 à 64 ans  | 14,1              | 14,3                       | - 0,2                            |
| TOTAL        | 100,0             | 100,0                      | 0                                |

\* Source pour les données sur l'ensemble des Québécoises : Statistique Canada, *op. cit.*  
Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1994 pour l'ensemble des Québécoises.

### Une concentration plus forte que l'ensemble des Québécoises sur l'île de Montréal et moindre dans Montérégie-Est et Ouest

Le tiers des femmes prestataires vit sur l'île de Montréal, soit 22 % dans la ville de Montréal et 10 % dans Montréal-Banlieue (voir tableau A en annexe). Les autres régions où l'on retrouve le plus grand nombre de femmes prestataires sont Québec (8 %) et Mauricie-Bois-Francs (7 %).

7. Dans les autres tableaux comparant les femmes prestataires à l'ensemble des Québécoises (tableaux 6 à 12), la comparaison se fait entre, d'une part, l'ensemble des femmes prestataires, les moins de 18 ans et les 65 ans ou plus n'ayant pas été exclues compte tenu de leur très petit nombre et, d'autre part, les Québécoises de 18 à 64 ans ou encore, de 15 à 64 ans, lorsque les données à partir de 18 ans n'étaient pas disponibles.

## Section 2 Différences importantes entre les femmes prestataires et l'ensemble des Québécoises

**Tableau 5**  
Répartition des femmes à l'aide de dernier recours  
et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans  
selon la région, 1994\*

| Région                                           | Femmes à l'aide % | Ensemble des Québécoises % | Écart entre les deux proportions |
|--------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)               | 2,1               | 1,4                        | + 0,7                            |
| Bas-Saint-Laurent (1B)                           | 3,0               | 2,7                        | + 0,3                            |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)                      | 4,4               | 3,9                        | + 0,5                            |
| Québec (3A)                                      | 7,9               | 9,1                        | - 1,2                            |
| Chaudière-Appalaches (3B)                        | 3,6               | 5,0                        | - 1,4                            |
| Mauricie-Bois-Francs (4)                         | 7,3               | 6,4                        | + 0,9                            |
| Estrie (5)                                       | 3,8               | 3,7                        | + 0,1                            |
| Montréal-Banlieue (6A) et Ville de Montréal (6F) | 32,0              | 26,0                       | + 6,0                            |
| Laurentides (6B)                                 | 5,6               | 5,8                        | - 0,2                            |
| Montréal (6C et 6G)                              | 13,6              | 17,8                       | - 4,2                            |
| Lanaudière (6D)                                  | 4,3               | 5,0                        | - 0,7                            |
| Laval (6E)                                       | 3,1               | 4,8                        | - 1,7                            |
| Outaouais (7)                                    | 4,0               | 4,3                        | - 0,3                            |
| Abitibi-Témiscamingue (8)                        | 2,1               | 2,1                        | 0                                |
| Côte-Nord (9)                                    | 1,5               | 1,4                        | + 0,1                            |
| Nouveau-Québec (10)                              | 0,3               | 0,5                        | - 0,2                            |
| Autres <sup>1</sup>                              | 1,4               | -                          | -                                |
| TOTAL                                            | 100,0             | 100,0                      | 0                                |

Il s'agit des femmes hébergées; celles-ci ne sont pas réparties entre les régions.

Source pour les données sur l'ensemble des Québécoises : Bureau de la statistique du Québec, *op. cit.*

\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juin 1994 pour l'ensemble des Québécoises.

Comme le montrent les données du tableau 5, les femmes à l'aide de dernier recours sont proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans à habiter l'île de Montréal : six points de pourcentage séparent en effet les deux groupes. À l'inverse, la proportion de femmes prestataires dans Montréal-Est et Ouest<sup>8</sup> est plus faible que celle de l'ensemble des Québécoises (14 % comparativement à 18 %).

**Tableau 6**  
Répartition des femmes à l'aide de dernier recours  
et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans selon le lieu de  
naissance, 1994 et 1991\*

| Lieu de naissance                       | Femmes à l'aide % | Ensemble des Québécoises % | Écart entre les deux proportions |
|-----------------------------------------|-------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Canada                                  | 87,5              | 90,6                       | - 3,1                            |
| Hors du Canada (excluant les réfugiées) | 12,5              | 9,4                        | + 3,1                            |
| TOTAL                                   | 100,0             | 100,0                      | 0,0                              |

Source pour les données sur l'ensemble des Québécoises : Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration, *Population au Québec en 1991 : caractéristiques générales*, Cote et indicateurs n° 3, octobre 1993, tableau A.

\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1991 pour l'ensemble des Québécoises.

**Les femmes nées hors Canada légèrement surreprésentées parmi les femmes prestataires**

Selon les données du tableau A, présenté en annexe, 14 % des femmes à l'aide de

8. Les données sur la population québécoise en 1994 ne sont pas disponibles séparément pour ces régions.

dernier recours sont nées à l'extérieur du Canada. Lorsque l'on exclut de ce groupe les revendicatrices du statut de réfugiée, afin de rendre la donnée comparable avec l'ensemble des Québécoises nées à l'extérieur du Canada<sup>9</sup>, on retrouve alors 12 % de femmes à l'aide de dernier recours nées à l'extérieur du Canada comparativement à 9 % de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans (tableau 6). Notons que suite à l'accroissement des volumes d'immigration depuis 1991, la proportion des femmes nées à l'extérieur du Canada parmi les Québécoises a possiblement augmenté, atténuant ainsi l'écart entre les deux proportions précédentes. Il n'en demeure pas moins qu'il semble y avoir une légère surreprésentation des femmes nées à l'extérieur du Canada à l'aide de dernier recours, situation qui est également observée pour les hommes; en effet, la proportion d'hommes nés à l'extérieur du Canada présents à l'aide était de 12 % en mars 1994 alors qu'ils formaient 10 % de la population québécoise en 1991.

Cette situation est possiblement attribuable au fait que les personnes nées à l'extérieur du Canada, aussi diversifiées que puissent être leurs caractéristiques, vivent à des degrés divers une période d'adaptation avant d'être en mesure d'intégrer le marché du travail. Nous pensons notamment à l'apprentissage de la langue française auquel plusieurs doivent se soumettre, à l'adaptation aux valeurs québécoises qu'elles doivent apprivoiser et aux problèmes de reconnaissance des diplômes et acquis rencontrés par certaines d'entre elles.

### Une scolarité inférieure à celle de l'ensemble des Québécoises

Les femmes à l'aide de dernier recours ont une scolarité inférieure à celle de l'ensemble des Québécoises de 15 à 64 ans. Les données du tableau 7 montrent en effet que 58 % d'entre elles déclarent avoir 10 ans ou moins de scolarité, dont 32 % de 2 à 8 ans, alors que ces proportions sont respectivement de 31 % et 16 % pour l'ensemble des Québécoises.

Tableau 7  
Répartition des femmes à l'aide de dernier recours  
et de l'ensemble des Québécoises de 15 à 64 ans  
selon le nombre d'années de scolarité, 1994 et 1991\*

| Nombre d'années de scolarité                                                                                                                                     | Femmes à l'aide % | Ensemble des Québécoises % | Écart entre les deux proportions |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Inconnu                                                                                                                                                          | 7,2               | 0,0                        | + 7,2                            |
| 2 à 8 ans                                                                                                                                                        | 32,1              | 15,7                       | + 16,4                           |
| 9-10 ans                                                                                                                                                         | 25,6              | 15,6                       | + 10,0                           |
| 11 à 13 ans                                                                                                                                                      | 28,7              | 37,6                       | - 8,9                            |
| 14 à 17 ans                                                                                                                                                      | 5,6               | 25,0                       | - 19,4                           |
| 18 ans ou plus                                                                                                                                                   | 0,8               | 6,1                        | - 5,3                            |
| TOTAL                                                                                                                                                            | 100,0             | 100,0                      | 0                                |
| Source pour les données sur l'ensemble des Québécoises : Statistique Canada, <i>Niveau de scolarité et fréquentation scolaire</i> , catalogue 93-328, tableau 6. |                   |                            |                                  |
| * Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1991 pour l'ensemble des Québécoises.                                                                 |                   |                            |                                  |

Le tableau B, en annexe, permet quant à lui de constater que les femmes à l'aide comptent en moyenne près de 10 années de scolarité comparativement à près de 12 pour l'ensemble des Québécoises. Même si, pour les deux groupes, ce sont les femmes de 25 à 34 ans qui ont fréquenté le plus longtemps un établissement scolaire, le nombre d'années de scolarité des prestataires de ce groupe d'âge est inférieur de trois ans à celui de l'ensemble des Québécoises du même groupe d'âge.

9.9. Les femmes nées à l'extérieur du Canada qui sont à l'aide de dernier recours incluent les revendicatrices du statut de réfugiée, ce qui n'est pas le cas pour les femmes nées à l'extérieur du Canada dans la population : en fait, les revendicatrices du statut de réfugiée ne sont pas incluses dans le recensement canadien.



## Une répartition selon l'état civil différente de celle de l'ensemble des Québécoises

Tableau 8  
Répartition des femmes à l'aide de dernier recours  
et de l'ensemble des Québécoises de 15 à 64 ans  
selon l'état civil, 1994\*

| État civil            | Femmes à l'aide<br>% | Ensemble des<br>Québécoises<br>% | Écart entre les<br>deux proportions |
|-----------------------|----------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Célibataire           | 48,2                 | 35,8                             | + 12,4                              |
| Mariée                | 27,6                 | 49,2                             | - 21,6                              |
| Veuve                 | 2,9                  | 3,6                              | - 0,7                               |
| Séparée<br>légalement | 3,5                  | 2,7                              | + 0,8                               |
| Divorcée              | 17,8                 | 8,7                              | + 9,1                               |
| Total                 | 100,0                | 100,0                            | 0                                   |

Source pour les données sur l'ensemble des Québécoises : Statistique Canada, *Age, sexe et état matrimonial*, catalogue 93-310, tableau 5.

\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1991 pour l'ensemble des Québécoises.

Les femmes à l'aide de dernier recours se répartissent selon l'état civil<sup>10</sup> de façon différente de l'ensemble des Québécoises de 15 à 64 ans. Notamment, elles sont proportionnellement moins nombreuses à être mariées (28 % comparativement à 49 %), mais proportionnellement plus nombreuses à être célibataires (48 % comparativement à 36 %) et séparées légalement ou divorcées (21 % comparativement à 11 %) (tableau 8).

## Une proportion nettement plus élevée de personnes seules et de mères seules parmi les femmes prestataires

Les données du tableau 9 montrent pour leur part que la répartition des femmes prestataires entre les différentes catégories de ménage diffère beaucoup de celle de l'ensemble des Québécoises<sup>11</sup>. En effet, les premières sont davantage des personnes seules et des mères seules que les secondes : ainsi, 44 % des femmes prestataires sont des personnes seules, comparativement à 26 % pour l'ensemble des Québécoises, et 30 % sont des mères seules, cette proportion n'étant que de 6 % pour l'ensemble des Québécoises. À l'inverse,

Tableau 9  
Répartition des femmes à l'aide de dernier recours  
et de l'ensemble des Québécoises de 18 à 64 ans  
selon la catégorie de ménage, 1994 et 1991\*

| Catégorie de ménage     | Femmes à l'aide<br>% | Ensemble des<br>Québécoises<br>% | Écart entre les deux proportions |
|-------------------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Personne seule          | 43,8                 | 26,3                             | + 17,5                           |
| Couple sans enfants     | 9,9                  | 33,3                             | - 23,4                           |
| Famille monoparentale   | 29,9                 | 6,2                              | + 23,7                           |
| Famille biparentale     | 16,2                 | 34,2                             | - 18,0                           |
| Conjoint/e d'étudiant/e | 0,2                  | -                                | -                                |
| TOTAL                   | 100,0                | 100,0                            | 0                                |

Source : Calculs effectués à partir des tableaux A et C de l'annexe et, pour l'ensemble des Québécoises, à partir de *Familles : Nombre, genre et structure* de Statistique Canada, catalogue 93-310.

\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1991 pour l'ensemble des Québécoises.

10. Il s'agit de l'état civil ou état matrimonial légal. Ainsi, si une femme est divorcée mais vit maritalement, l'état civil inscrit est celui de divorcé.
11. Au ministère de la Sécurité du revenu, sont considérées comme parents les personnes qui vivent avec une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou avec une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Pour sa part, Statistique Canada considère comme parents les personnes qui vivent avec une fille ou un fils qui n'a jamais été marié, peu importe son âge. Afin de pouvoir comparer la répartition des femmes à l'aide entre les différentes catégories de ménage avec celle de l'ensemble des Québécoises et afin de pouvoir prendre en considération le fait que 95 % des parents à l'aide ont des enfants de moins de 18 ans, des calculs ont été effectués afin que les mères considérées au tableau 10 soient les femmes qui vivent avec des enfants de moins de 18 ans. Ceci implique, bien sûr, que les femmes seules ou les conjointes sans enfants peuvent également vivre avec des enfants, mais que ceux-ci sont âgés de 18 ans ou plus.

les conjointes sans enfants sont proportionnellement moins nombreuses parmi les prestataires que parmi l'ensemble des Québécoises (10 % comparativement à 33 %). On retrouve aussi une proportion moindre de conjointes avec enfants dans le groupe des prestataires (16 % comparativement à 34 %).

### Les mères prestataires : composées à 65 % de mères seules comparativement à 15 % pour l'ensemble des mères québécoises

Tableau 10  
Répartition des mères avec enfants de moins de 18 ans  
à l'aide de dernier recours et dans l'ensemble de la population  
selon la présence d'un conjoint, 1994\*

| Présence<br>d'un conjoint | Mères à l'aide de dernier<br>recours |       | Mères dans l'ensemble<br>de la population |       |
|---------------------------|--------------------------------------|-------|-------------------------------------------|-------|
|                           | N                                    | %     | N                                         | %     |
| Mères seules              | 83 835                               | 64,9  | 138 055                                   | 15,3  |
| Mères avec conjoint       | 45 416                               | 35,1  | 762 585                                   | 84,7  |
| TOTAL                     | 129 251                              | 100,0 | 900 640                                   | 100,0 |

Source pour les données sur l'ensemble des mères québécoises :  
Statistique Canada, *op. cit.*, tableau 4.  
\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1991  
pour l'ensemble des mères québécoises.

Le tableau 10 permet de constater que les mères seules forment dans la population 15 % des mères d'enfants de moins de 18 ans, alors qu'elles représentent 65 % des mères d'enfants de ces âges à l'aide de dernier recours.

### Des enfants plus jeunes pour les mères à l'aide de dernier recours

Les données du tableau 11 montrent que les mères à l'aide de dernier recours ayant charge d'enfants de moins de 18 ans sont proportionnellement plus nombreuses à avoir des enfants de moins de 6 ans; en effet, 52 % des mères seules à l'aide ont au moins un enfant d'âge préscolaire comparativement à 32 % des mères seules dans la population. Pour les mères avec un conjoint, la proportion est de 58 % pour les mères prestataires, comparativement à 44 % pour les mères dans l'ensemble de la population.

Tableau 11  
Répartition des mères seules et des mères avec conjoint  
avec enfants de moins de 18 ans à l'aide de dernier recours  
et dans l'ensemble de la population,  
selon l'âge des enfants, 1994\* et 1991\*

| Âge des<br>enfants                             | Mères seules     |                                             | Mères avec conjoint |                                             |
|------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|
|                                                | À<br>l'aide<br>% | Dans<br>l'ensemble de<br>la population<br>% | À<br>l'aide<br>%    | Dans<br>l'ensemble de<br>la population<br>% |
| Au moins un<br>enfant d'âge<br>préscolaire     | 52,1             | 32,0                                        | 58,0                | 43,8                                        |
| Tous les en-<br>fants âgés<br>de 6 à 17<br>ans | 47,9             | 68,0                                        | 42,0                | 56,2                                        |
| TOTAL                                          | 100,0            | 100,0                                       | 100,0               | 100,0                                       |

Source pour les données sur l'ensemble des mères québécoises: Statistique Canada, *op. cit.*, tableau 4.  
\* Données de mars 1994 pour les prestataires et de juillet 1991 pour l'ensemble des mères québécoises.

### En bref

La comparaison entre les femmes à l'aide de dernier recours et l'ensemble des Québécoises a montré que les premières se distinguent des deuxièmes principalement en ce qui concerne le nombre d'années de scolarité, l'état civil et la catégorie de ménage. Quant aux mères, elles se distinguent par l'âge de leurs enfants.

Ainsi, les femmes prestataires sont moins scolarisées que l'ensemble des Québécoises. De plus, alors que ces dernières sont principalement mariées, puis célibataires, l'inverse s'observe pour les femmes prestataires; de plus, une femme prestataire sur cinq est séparée légalement ou divorcée comparativement à une sur dix pour l'ensemble des Québécoises. Par ailleurs, les femmes prestataires vivent principalement seules ou dans une famille monoparentale alors que l'ensemble des Québécoises vivent surtout avec un conjoint avec ou sans enfants. Enfin, les mères prestataires, surtout les mères seules, sont proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des mères québécoises à avoir au moins un enfant d'âge préscolaire.

### **3. LA RÉPARTITION DES FEMMES À L'AIDE DE DERNIER RECOURS DANS CHACUN DES PROGRAMMES**

Les femmes forment 51 % de l'ensemble des personnes à l'aide de dernier recours. Tout comme les hommes, la grande majorité des femmes (79 %) sont jugées aptes à subvenir à leurs besoins et, conséquemment, sont inscrites au programme Actions positives pour le travail et l'emploi, communément appelé APTE. Par ailleurs, près de 20 % sont inscrites au programme Soutien financier parce qu'elles présentent des contraintes sévères à l'emploi qui ne leur permettent pas de subvenir totalement à leurs besoins, sinon de façon définitive, du moins pour une période assez longue. Enfin, 1 % des femmes à l'aide de dernier recours sont hébergées dans une institution afin d'y recevoir des soins de santé ou de réadaptation.

Notons que généralement, plus une personne est jeune, plus elle est inscrite au programme APTE (tableau D en annexe). Ainsi, 94 % des femmes de moins de 21 ans et 93 % de celles de 21 à 29 ans se retrouvent dans ce programme, proportions qui passent à 84 % pour les femmes de 30 à 44 ans, à 63 % pour celles de 45 à 54 ans et à 57 % pour celles de 55 à 64 ans. Fait surprenant, seules les femmes de 65 ans ou plus échappent à cette tendance, puisque 82 % d'entre elles sont classées aptes.

Les prochaines pages présentent quelques caractéristiques des femmes inscrites au programme Soutien financier et des femmes hébergées, et montrent en quoi ces caractéristiques diffèrent de celles des hommes inscrits à ces mêmes programmes. Par la suite, une démarche identique, quoique plus approfondie, est appliquée à l'étude des femmes inscrites au programme APTE.

#### **3.1 LES FEMMES INSCRITES AU PROGRAMME SOUTIEN FINANCIER : 51 % DES PRESTATAIRES DE CE PROGRAMME**

##### **Six femmes sur dix âgées de 45 à 64 ans**

Sur dix femmes inscrites au programme Soutien financier, six sont âgées de 45 à 64 ans, trois d'entre elles ont de 30 à 44 ans, alors qu'une seule se retrouve dans le groupe des 29 ans ou moins (tableau 12). Cette répartition est légèrement différente de celle des hommes inscrits au même programme : ceux-ci sont en effet moins nombreux à être âgés de 45 à 64 ans (5 sur 10), alors qu'ils sont un peu plus nombreux dans les autres groupes d'âge.

##### **Des femmes vivant seules dans une proportion de 69 %**

Comme les hommes de ce programme, les femmes sont en majeure partie des personnes seules (69 %) et, dans une moindre mesure, des personnes vivant avec un conjoint mais sans enfants (17 %) (tableau 12). La proportion de femmes seules est toutefois moins élevée que celle des hommes (69 % comparativement à 75 %), la différence étant compensée par une plus forte présence de mères monoparentales (7 % des femmes comparativement à 1 % des hommes).

##### **Moins de douze années de scolarité pour huit femmes sur dix**

Pour ce qui est du nombre d'années de scolarité, cinq femmes sur dix déclarent avoir de sept à 11 années de scolarité à leur actif, trois sur dix, moins de sept et une sur dix, 12 ans ou plus (tableau 12). Dans l'ensemble, on peut penser qu'elles sont un peu moins scolarisées que les hommes,

puisqu'elles sont légèrement surreprésentées parmi les personnes qui déclarent moins de 12 années de scolarité et légèrement sous-représentées parmi celles qui en déclarent 12 ou plus.

Tableau 12  
Répartition des prestataires du programme Soutien financier  
selon quelques caractéristiques, par sexe,  
et taux de féminité par catégorie, mars 1994

|                                     | Femmes |       | Hommes |       | Taux de féminité |
|-------------------------------------|--------|-------|--------|-------|------------------|
|                                     | N      | %     | N      | %     | %                |
| <b>Groupe d'âge</b>                 |        |       |        |       |                  |
| Moins de 21 ans                     | 816    | 1.4   | 1 125  | 2.1   | 42.0             |
| 21 à 29 ans                         | 4 461  | 8.0   | 6 043  | 11.4  | 42.5             |
| 30 à 44 ans                         | 16 630 | 29.8  | 18 120 | 34.3  | 47.9             |
| 45 à 54 ans                         | 17 769 | 31.9  | 13 116 | 24.8  | 57.5             |
| 55 à 64 ans                         | 15 646 | 28.1  | 13 710 | 26.0  | 53.3             |
| 65 ans ou plus                      | 433    | 0.8   | 718    | 1.4   | 37.6             |
| <b>Catégorie de ménage</b>          |        |       |        |       |                  |
| Personne seule                      | 38 662 | 69.3  | 39 342 | 74.5  | 49.6             |
| Couple sans enfants                 | 9 247  | 16.6  | 9 247  | 17.5  | 50.0             |
| Famille monoparentale               |        |       |        |       |                  |
| - 1 enfant                          | 3 004  | 5.4   | 314    | 0.6   | 90.5             |
| - 2 enfants ou plus                 | 1 014  | 1.8   | 104    | 0.2   | 90.7             |
| Famille biparentale                 |        |       |        |       |                  |
| - 1 enfant                          | 2 149  | 3.9   | 2 149  | 4.1   | 50.0             |
| - 2 enfants ou plus                 | 1 670  | 3.0   | 1 670  | 3.1   | 50.0             |
| Conjoint/e d'étudiant/e             | 9      | 0.0   | 6      | 0.0   | 60.0             |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b> |        |       |        |       |                  |
| Moins de 7 ans                      | 16 200 | 29.1  | 14 954 | 28.3  | 52.0             |
| 7 à 11 ans                          | 26 965 | 48.4  | 23 193 | 43.9  | 53.8             |
| 12 ans ou plus                      | 5 511  | 9.8   | 6 285  | 11.9  | 46.7             |
| Inconnu                             | 7 079  | 12.7  | 8 400  | 15.9  | 45.7             |
| <b>Durée cumulative à l'aide</b>    |        |       |        |       |                  |
| Moins de 2 ans                      | 3 445  | 6.2   | 3 560  | 6.8   | 49.2             |
| 2 à 5 ans                           | 8 477  | 15.2  | 8 475  | 16.0  | 50.0             |
| 6 à 9 ans                           | 8 909  | 16.0  | 8 985  | 17.0  | 49.8             |
| 10 ans ou plus                      | 34 924 | 62.6  | 31 812 | 60.2  | 62.6             |
| TOTAL                               | 55 755 | 100.0 | 52 832 | 100.0 | 51.4             |

Ce tableau inclut les conjointes et conjoints aptes des adultes inscrits au programme Soutien financier. On dénombre 6 753 conjointes aptes et 4 552 conjoints aptes.

### Une durée cumulative à l'aide de dix ans ou plus pour six femmes sur dix

Enfin, on constate que 63 % des femmes du programme Soutien financier ont une durée cumulative à l'aide de dernier recours de 10 ans ou plus et que pour 6 % à peine, cette durée est inférieure à deux ans (tableau 12). La durée est de deux à cinq ans pour 15 % d'entre elles et de 6 à 9 ans pour 16 %. Par ailleurs, on observe que les femmes inscrites à ce programme ont une durée cumulative à l'aide un peu plus grande que celle des hommes : les femmes forment en effet 63 % des adultes à Soutien financier ayant une durée cumulative à l'aide de 10 ans ou plus.

### Des contraintes sévères à l'emploi occasionnées par une maladie mentale pour le tiers des femmes

Le tiers des femmes inscrites au programme Soutien financier ont des contraintes sévères à l'emploi parce qu'elles ont une maladie mentale et 17 % parce qu'elles ont une déficience intellectuelle (tableau 13). Les autres femmes admises à ce programme présentent des troubles physiques, dont les principaux sont les troubles du système nerveux (12 %), les problèmes articulaires et musculaires (10 %) et les maladies de l'appareil circulatoire (9 %). Par rapport aux hommes, on note que les femmes sont nettement surreprésentées parmi les personnes qui ont des problèmes articulaires et musculaires, puisqu'elles forment 62 % de celles-ci, et un peu sous-représentées parmi celles qui souffrent de déficience mentale (taux de féminité : 47 %).

Tableau 13  
Répartition des prestataires du programme Soutien financier selon le diagnostic à la base de l'admission à ce programme, par sexe, et taux de féminité par diagnostic, mars 1994

| Diagnostic                         | Femmes % | Hommes % | Taux de féminité % |
|------------------------------------|----------|----------|--------------------|
| Maladie mentale                    | 32,4     | 29,6     | 52,6               |
| Déficience intellectuelle          | 17,0     | 19,7     | 46,7               |
| Trouble immunitaire                | 4,3      | 4,6      | 48,6               |
| Trouble du système nerveux         | 11,6     | 12,3     | 48,8               |
| Maladie de l'appareil circulatoire | 8,8      | 9,4      | 48,6               |
| Trouble respiratoire               | 3,9      | 3,4      | 53,9               |
| Problème articulaire ou musculaire | 9,8      | 6,3      | 61,3               |
| Autres <sup>1</sup>                | 12,2     | 14,6     | 45,8               |
| TOTAL                              | 100,0    | 100,0    | 51,4               |

Le tableau **exclut** les conjointes et conjoints aptes des adultes inscrits au programme Soutien financier.

<sup>1</sup> Maladie infectieuse ou parasitaire, maladie de l'appareil digestif, maladies urinaires, maladie de la peau, anomalies congénitales, empoisonnement, signes morbosité mal définie.

### 3.2 LES FEMMES HÉBERGÉES : 44 % DES PRESTATAIRES DANS CETTE SITUATION

Tableau 14  
Répartition des prestataires hébergés selon le groupe d'âge, par sexe, et taux de féminité par groupe d'âge, mars 1994

| Groupe d'âge    | Femmes |       | Hommes |       | Taux de féminité % |
|-----------------|--------|-------|--------|-------|--------------------|
|                 | N      | %     | N      | %     |                    |
| Moins de 21 ans | 83     | 2,2   | 111    | 2,3   | 42,8               |
| 21 à 29 ans     | 344    | 9,1   | 542    | 11,3  | 38,8               |
| 30 à 44 ans     | 1 195  | 31,6  | 1 791  | 37,4  | 40,0               |
| 45 à 54 ans     | 895    | 23,7  | 1 099  | 22,9  | 44,9               |
| 55 à 64 ans     | 1 197  | 31,7  | 1 226  | 25,6  | 49,4               |
| 65 ans ou plus  | 65     | 1,7   | 24     | 0,5   | 73,0               |
| TOTAL           | 3 779  | 100,0 | 4 793  | 100,0 | 44,1               |

Les femmes sont sous-représentées parmi les personnes hébergées : en effet, alors que 51 % des prestataires à l'aide de dernier recours sont des femmes, elles ne constituent que 44 % des personnes hébergées. Les données du tableau 14 montrent d'ailleurs qu'elles sont sous-représentées dans tous les groupes d'âge, sauf celui des 65 ans ou plus, où le taux de féminité atteint 73 %. Cette dernière observation ne surprend pas, si on considère que, bien que les femmes québécoises aient une espérance de vie à la naissance plus élevée que celle des

hommes, les années qu'elles gagnent sont marquées en bonne partie par des restrictions permanentes d'activité<sup>12</sup>. Par ailleurs, le groupe où la représentation des femmes est la plus

12. Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Et la santé, ça va? Rapport de l'enquête Santé Québec, 1987*, tome 1, tableau 93.

faible est celui des 21 à 29 ans, suivi de près par celui des 30 à 44 ans (taux de féminité de 39 % et de 40 % respectivement).

Enfin, notons que les femmes qui sont hébergées sont principalement âgées de 30 à 44 ans et de 55 à 64 ans (32 % dans chaque groupe), mais on en retrouve aussi une proportion importante dans le groupe des 45 à 54 ans (24 %). Par ailleurs, à l'instar des hommes, la moitié des femmes hébergées le sont dans un centre hospitalier, le tiers dans un centre d'accueil et les autres dans un pavillon.

### 3.3 LES FEMMES CLASSÉES AU PROGRAMME APTE : 51 % DES PRESTATAIRES APTEs

En mars 1994, on comptait 220 709 femmes inscrites au programme APTE comparativement à 208 410 hommes; elles formaient ainsi 51 % de l'ensemble des prestataires aptes (tableau 15).

#### Près de huit femmes sur dix âgées de moins de 45 ans

Sur dix femmes inscrites au programme APTE, près de huit d'entre elles sont âgées de moins de 45 ans : 41 % ont de 30 à 44 ans, 27 % de 21 à 29 ans et 7 % de 20 ans ou moins (tableau 15).

Cette répartition est sensiblement la même que celle des hommes aptes. Malgré cela, les femmes aptes sont nettement surreprésentées parmi les personnes aptes de 17 ans ou moins, le taux de féminité atteignant 96 %. Elles sont légèrement surreprésentées parmi celles de 65 ans ou plus et celles de 18 à 20 ans, le taux de féminité pour ces deux sous-groupes étant respectivement de 57 % et 54 %.

Tableau 15  
Répartition des prestataires aptes selon quelques caractéristiques, par sexe,  
et taux de féminité par catégorie, mars 1994

| et taux de féminité par catégorie, mars 1994 |        |      |        |      |                  |
|----------------------------------------------|--------|------|--------|------|------------------|
|                                              | Femmes |      | Hommes |      | Taux de féminité |
|                                              | N      | %    | N      | %    | %                |
| Groupe d'âge                                 |        |      |        |      |                  |
| 17 ans ou moins                              | 780    | 0.4  | 32     | 0.0  | 96.1             |
| 18 à 20 ans                                  | 13 699 | 6.2  | 11 581 | 5.6  | 54.2             |
| 21 à 29 ans                                  | 59 341 | 26.9 | 54 538 | 26.2 | 52.1             |
| 30 à 44 ans                                  | 91 286 | 41.4 | 88 117 | 42.3 | 50.9             |
| 45 à 54 ans                                  | 31 117 | 14.1 | 31 572 | 15.1 | 49.6             |
| 55 à 64 ans                                  | 22 264 | 10.0 | 20 919 | 10.0 | 51.6             |
| 65 ans ou plus                               | 2 222  | 1.0  | 1 651  | 0.8  | 57.4             |
| Région                                       |        |      |        |      |                  |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)           | 4 536  | 2.1  | 4 396  | 2.1  | 50.8             |
| Bas-Saint-Laurent (1B)                       | 5 973  | 2.7  | 5 798  | 2.8  | 50.7             |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)                  | 9 320  | 4.2  | 8 663  | 4.2  | 51.8             |
| Québec (3A)                                  | 16 436 | 7.4  | 16 646 | 8.0  | 49.7             |
| Chaudière-Appalaches (3B)                    | 7 275  | 3.3  | 6 452  | 3.1  | 53.0             |
| Mauricie-Bois-Francs (4)                     | 15 537 | 7.0  | 14 322 | 6.9  | 52.0             |
| Estrie (5)                                   | 8 067  | 3.7  | 7 687  | 3.7  | 51.2             |
| Montréal-Banlieue (6A)                       | 22 746 | 10.3 | 18 061 | 8.7  | 55.7             |
| Laurentides (6B)                             | 12 515 | 5.7  | 11 369 | 5.4  | 52.4             |
| Montréal-Ouest (6C)                          | 18 837 | 8.5  | 15 622 | 7.5  | 54.7             |
| Lanaudière (6D)                              | 9 713  | 4.4  | 8 585  | 4.1  | 53.1             |
| Laval (6E)                                   | 7 111  | 3.2  | 5 762  | 2.8  | 55.2             |
| Ville de Montréal (6F)                       | 53 150 | 24.1 | 58 210 | 27.9 | 47.7             |
| Montréal-Est (6G)                            | 11 580 | 5.3  | 10 421 | 5.0  | 52.6             |
| Outaouais (7)                                | 8 810  | 4.0  | 8 024  | 3.8  | 52.3             |
| Abitibi-Témiscamingue (8)                    | 4 853  | 2.2  | 4 823  | 2.3  | 50.2             |

### Section 3 La répartition des femmes à l'aide de dernier recours dans chacun des programmes

|                                                          | Femmes  |       | Hommes  |       | Taux de féminité |
|----------------------------------------------------------|---------|-------|---------|-------|------------------|
|                                                          | N       | %     | N       | %     | %                |
| Côte-Nord (9)                                            | 3 424   | 1.5   | 2 989   | 1.4   | 53.4             |
| Nouveau-Québec (10)                                      | 826     | 0.4   | 580     | 0.3   | 58.8             |
| <b>Catégorie de ménage</b>                               |         |       |         |       |                  |
| Personne seule                                           | 76 166  | 34.5  | 141 180 | 67.7  | 35.0             |
| Couple sans enfants                                      | 16 449  | 7.5   | 16 449  | 7.9   | 50.0             |
| Famille monoparentale                                    |         |       |         |       |                  |
| - 1 enfant                                               | 47 216  | 21.4  | 4 857   | 2.3   | 90.7             |
| - 2 enfants ou plus                                      | 36 694  | 16.6  | 1 982   | 0.9   | 94.9             |
| Famille biparentale                                      |         |       |         |       |                  |
| - 1 enfant                                               | 15 970  | 7.2   | 15 970  | 7.7   | 50.0             |
| - 2 enfants ou plus                                      | 27 621  | 12.5  | 27 621  | 13.3  | 50.0             |
| Conjoint/e d'étudiant/e                                  | 593     | 0.3   | 351     | 0.2   | 62.8             |
| <b>État civil</b>                                        |         |       |         |       |                  |
| Célibataire                                              | 106 679 | 48.3  | 127 916 | 61.4  | 45.5             |
| Marié/e                                                  | 42 279  | 19.2  | 40 983  | 19.7  | 50.8             |
| Veuf/ve                                                  | 5 536   | 2.5   | 1 238   | 0.6   | 81.7             |
| Séparé/e légalement                                      | 7 795   | 3.5   | 4 741   | 2.3   | 62.2             |
| Séparé/e sans jugement                                   | 21 074  | 9.6   | 10 294  | 4.9   | 67.2             |
| Divorcé/e                                                | 37 346  | 16.9  | 23 238  | 11.1  | 61.6             |
| <b>Lieu de naissance</b>                                 |         |       |         |       |                  |
| Canada                                                   | 184 076 | 83.4  | 172 045 | 82.6  | 51.6             |
| (Amérindien/ne ou Inuk)                                  | (1 776) | (0.8) | (1 193) | (0.6) | (59.8)           |
| Hors du Canada                                           | 36 633  | 16.6  | 36 365  | 17.4  | 52.0             |
| (Revendicateur/trice du statut de réfugié)               | (4 709) | (2.1) | (6 942) | (3.3) | (40.4)           |
| <b>Type de résidence</b>                                 |         |       |         |       |                  |
| Locataire                                                | 146 599 | 66.4  | 115 439 | 55.4  | 56.0             |
| Locataire (HLM ou logement subventionné)                 | 20 471  | 9.3   | 7 214   | 3.5   | 73.9             |
| Propriétaire                                             | 20 894  | 9.5   | 20 115  | 9.7   | 51.0             |
| Chambreur/se ou pensionnaire                             | 14 251  | 6.5   | 34 179  | 16.4  | 29.4             |
| Chambreur/se ou pensionnaire chez un parent ou un enfant | 18 394  | 8.3   | 31 157  | 14.9  | 37.1             |
| Autres                                                   | 100     | 0.0   | 306     | 0.1   | 24.6             |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b>                      |         |       |         |       |                  |
| Moins de 7 ans                                           | 24 333  | 11.0  | 23 568  | 11.3  | 50.8             |
| 7 à 11 ans                                               | 133 633 | 60.5  | 123 475 | 59.2  | 52.0             |
| 12 ans ou plus                                           | 52 210  | 23.7  | 52 425  | 25.2  | 49.9             |
| Inconnu                                                  | 10 533  | 4.8   | 8 942   | 4.3   | 54.1             |
| <b>Raison d'entrée à l'aide</b>                          |         |       |         |       |                  |
| Fin des prestations d'assurance chômage                  | 42 815  | 19.4  | 66 900  | 32.1  | 39.0             |
| Perte d'emploi sans droit à l'assurance chômage          | 18 632  | 8.4   | 28 396  | 13.6  | 39.6             |
| Prestations d'assurance chômage insuffisantes            | 9 660   | 4.4   | 6 208   | 3.0   | 60.9             |
| Perte du/de la conjoint/e                                | 37 703  | 17.1  | 7 745   | 3.7   | 83.0             |
| Fin des études à temps complet                           | 6 957   | 3.1   | 6 177   | 3.0   | 53.0             |
| Naissance ou prise en charge d'un enfant                 | 2 575   | 1.2   | 489     | 0.2   | 84.0             |
| Autres raisons non précisées                             | 102 367 | 46.4  | 92 495  | 44.4  | 52.5             |
| <b>Durée cumulative à l'aide</b>                         |         |       |         |       |                  |
| Moins de 2 ans                                           | 64 092  | 29.0  | 71 475  | 34.3  | 47.3             |
| 2 à 5 ans                                                | 70 434  | 31.9  | 71 577  | 34.3  | 49.6             |
| 6 à 9 ans                                                | 36 424  | 16.5  | 30 826  | 14.8  | 54.2             |
| 10 ans ou plus                                           | 49 759  | 22.6  | 34 532  | 16.6  | 59.0             |
| <b>Classification</b>                                    |         |       |         |       |                  |
| Non disponible                                           | 105 401 | 47.8  | 36 893  | 17.7  | 74.1             |
| Participant/e                                            | 26 382  | 11.9  | 22 925  | 11.0  | 53.5             |
| Disponible                                               | 15 854  | 7.2   | 33 179  | 15.9  | 32.3             |
| Non participant/e                                        | 73 072  | 33.1  | 115 413 | 55.4  | 38.8             |
| <b>Revenu de travail déclaré</b>                         |         |       |         |       |                  |
| Non                                                      | 201 008 | 91.1  | 194 298 | 93.2  | 50.9             |
| Oui                                                      | 19 701  | 8.9   | 14 112  | 6.8   | 58.3             |

|       | Femmes  |       | Hommes  |       | Taux de féminité |
|-------|---------|-------|---------|-------|------------------|
|       | N       | %     | N       | %     | %                |
| TOTAL | 220 709 | 100,0 | 208 410 | 100,0 | 51,4             |

### Le quart des femmes aptes dans la ville de Montréal

Les femmes aptes sont concentrées surtout dans les régions suivantes : Ville de Montréal (24 %), Montréal-Banlieue (10 %), Montérégie-Ouest (9 %), Québec et Mauricie-Bois-Francs (7 % chacune) (tableau 15).

Leur répartition entre les régions est semblable à celle des hommes, sauf qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses dans la ville de Montréal (24 % comparativement à 28 %) et inversement un peu plus nombreuses en proportion dans Montréal-Banlieue et dans Montérégie-Ouest (environ un point de pourcentage de plus que les hommes).

L'examen des taux de féminité montre pour sa part que les femmes sont surreprésentées dans quelques régions, dont notamment au Nouveau-Québec où elles forment 59 % des prestataires aptes, ainsi que dans les régions de Montréal-Banlieue, Laval et Montérégie-Ouest (taux de féminité : 56 % ou 55 %). À l'inverse, elles sont sous-représentées parmi les prestataires aptes de la ville de Montréal (48 %).

### Des femmes responsables d'enfants dans près de 60 % des cas

Les femmes aptes se distinguent principalement des hommes aptes par le fait que près de 60 % d'entre elles sont responsables d'enfants comparativement à 24 % des hommes. En effet, elles sont chefs de famille monoparentale dans une proportion de 38 % comparativement à 3 % des hommes (tableau 15); de plus, 20 % des femmes aptes font partie d'une famille biparentale, proportion qui est sensiblement la même que pour les hommes (21 %). On compte, par ailleurs, une proportion aussi importante de femmes seules que de mères seules, soit 38 %, mais cette proportion est nettement moins importante que celle des hommes, ces derniers étant principalement des personnes seules (68 %). Enfin, 8 % des femmes sont des conjointes sans enfants et 1 % des conjointes d'étudiants, proportions semblables à celles des hommes.

Compte tenu des chiffres précédents, il n'est pas surprenant de constater que le taux de féminité des chefs de famille monoparentale est de 92 %, alors que celui des personnes seules est de 35 %.

Par ailleurs, il est intéressant de mentionner que 52 % (43 199) des femmes responsables d'une famille monoparentale inscrites au programme APTE ont au moins un enfant d'âge préscolaire; pour les conjointes avec enfants, cette proportion est de 59 % (25 581).

### Une femme sur deux célibataire et une sur trois divorcée ou séparée

Le principal état civil déclaré par les femmes aptes est, comme pour les hommes, celui de célibataire (tableau 15); toutefois, alors que 61 % des hommes déclarent être célibataires, la proportion est de 48 % pour les femmes. Ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer être divorcées ou séparées (30 % comparativement à 18 %) ou veuves (3 % comparativement à 1 %).



Notons que les femmes forment 82 % des personnes veuves inscrites au programme APTE et près des deux tiers des personnes divorcées ou séparées.

### **Des femmes nées à l'extérieur du Canada : 17 % des femmes aptes**

Alors que les femmes nées hors du Canada forment 14 % de l'ensemble des femmes à l'aide de dernier recours, elles représentent 17 % des femmes aptes (tableau 15). Cette proportion est sensiblement la même pour les hommes aptes nés à l'extérieur du Canada.

### **Trois femmes sur quatre locataires**

Comme les hommes, les femmes aptes sont surtout locataires (tableau 15); cependant, alors qu'au total 59 % des hommes sont locataires, dont 4 % habitent un HLM ou un autre logement subventionné, ces proportions sont respectivement de 76 % et 9 % pour les femmes. À l'inverse, la proportion de femmes chambreuses ou pensionnaires est plus faible que celle des hommes, quoique non négligeable (au total, 15 % comparativement à 31 %). Enfin, on constate que, comme pour les hommes, 10 % des femmes aptes sont propriétaires de leur résidence.

### **Moins de 12 ans de scolarité pour sept femmes sur dix**

Près des trois quarts des femmes aptes déclarent avoir moins de douze années de scolarité, dont 11 % moins de sept ans (tableau 15). Par ailleurs, le quart d'entre elles déclarent 12 années de scolarité ou plus. Il est donc possible que plusieurs femmes aptes détiennent un diplôme d'études secondaires et, peut-être même, un diplôme de niveau supérieur<sup>13</sup>. Malheureusement, les données dont nous disposons ne permettent pas d'apporter de précisions sur ce point.

Par ailleurs, notons que la comparaison de la répartition des femmes aptes selon le nombre d'années de scolarité déclarées avec celle des hommes montre que les femmes aptes semblent à peine moins scolarisées qu'eux.

### **L'entrée à l'aide causée surtout par la perte d'un emploi mais aussi par celle du conjoint**

La principale raison invoquée par les femmes aptes pour expliquer leur entrée à l'aide de dernier recours est la perte d'un emploi (tableau 15); en effet, 19 % sont devenues prestataires de l'aide après avoir écoulé leur période d'assurance chômage, 8 % dès la fin de leur emploi puisqu'elles n'avaient pas droit à l'assurance chômage et 4 % alors même qu'elles recevaient des prestations d'assurance chômage, le montant de ces dernières étant insuffisant pour subvenir à leurs besoins. La perte du conjoint est également une raison d'entrée à l'aide importante pour les femmes aptes, puisque 17 % d'entre elles invoquent ce motif. La fin des études à temps complet et la naissance ou la prise en charge d'un enfant sont des raisons données respectivement par

---

13. Notons qu'à l'instar des femmes aptes ayant fréquenté l'école pendant douze ans ou plus, il est possible que certaines des femmes qui comptaient de sept à onze ans de scolarité et qui étaient âgées de 36 ans ou moins en 1994 soient détentrices d'un diplôme d'études secondaires (D.E.S.); en effet, depuis l'année scolaire 1971-1972, la septième année obligatoire a été abolie, ce qui implique que la durée normale depuis ce temps pour acquérir un D.E.S. est de onze ans comparativement à douze auparavant.

3 % et 1 % de femmes aptes. Soulignons enfin que pour 46 % des femmes aptes (44 % des hommes), la raison d'entrée à l'aide n'est pas connue.

Comparativement aux hommes aptes, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être entrées à l'aide à la fin de la période d'assurance chômage (19 % comparativement à 32 %) ou parce qu'elles n'avaient pas droit aux prestations d'assurance chômage lorsqu'elles ont perdu leur emploi (8 % comparativement à 14 %). Par contre, elles sont proportionnellement plus nombreuses à être à l'aide parce qu'elles ont perdu leur conjoint (17 % comparativement à 4 %) ou parce que les prestations d'assurance chômage qu'elles recevaient étaient insuffisantes (4 % comparativement à 3 %).

Compte tenu des données précédentes, il n'est pas étonnant de constater que le taux de féminité est plus faible chez les personnes entrées à l'aide parce qu'elles n'avaient pas droit à l'assurance chômage, ou parce que leur période d'assurance chômage était écoulée (40 %), mais qu'il est plus élevé chez celles dont les prestations d'assurance chômage sont insuffisantes (61 %). Par ailleurs, on observe que le taux de féminité est nettement plus élevé lorsque la raison d'entrée à l'aide est liée à la perte d'un conjoint (83 %), la naissance ou la prise en charge d'un enfant (84 %).

### **Une durée cumulative à l'aide de cinq ans ou moins pour six femmes sur dix**

La durée cumulative à l'aide est fort variable pour les femmes aptes (tableau 15); en effet, 29 % ont une durée de moins de deux ans, 32 % une durée de deux à cinq ans, 17 % de six à neuf ans et 23 % de dix ans ou plus. Dans l'ensemble, leur durée cumulative à l'aide est plus longue que celle des hommes : elles sont en effet proportionnellement plus nombreuses à avoir une durée de six ans ou plus (39 % comparativement à 31 %) et notamment, de dix ans ou plus (23 % comparativement à 17 %).

Par contre, lorsqu'on compare la répartition des femmes aptes selon la durée cumulative à l'aide avec celle des femmes à Soutien financier, on constate qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses à être à l'aide depuis 10 ans ou plus (23 % comparativement à 63 %) (voir tableau 11).

- Une durée cumulative à l'aide qui s'accroît avec l'âge des femmes

Les données du tableau E en annexe indiquent que certains sous-groupes de femmes aptes ont une durée cumulative à l'aide plus courte que d'autres. Ainsi, comme on peut s'y attendre, plus les femmes appartiennent à un groupe d'âge jeune, plus la proportion d'entre elles qui ont une durée cumulative à l'aide de moins de deux ans augmente : en effet, alors que 17 % des femmes de 55 à 64 ans ont une durée à l'aide inférieure à deux ans, la proportion passe à 22 % pour celles de 45 à 54 ans, à 24 % pour celles de 30 à 44 ans, à 34 % pour celles de 21 à 30 ans et enfin, à environ 80 % pour les moins de 21 ans. À l'inverse, la proportion de femmes aptes ayant une durée cumulative de 10 ans ou plus augmente avec l'âge et s'élève à 46 % pour les femmes de 55 à 64 ans. Notons que 45 % des femmes de 21 à 29 ans ont une durée cumulative à l'aide de deux à cinq ans.

- Les mères seules : proportionnellement plus nombreuses à être à l'aide depuis plus de six ans

Pour ce qui est de la catégorie de ménage, on note au tableau E (en annexe) que les femmes qui sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir une faible durée cumulative (moins de deux ans) sont les conjointes d'étudiants<sup>14</sup> (77 %), suivies de loin par les conjointes avec un enfant (38 %), les femmes seules (33 %) et enfin, les conjointes sans enfants (32 %). Les mères seules, particulièrement celles avec deux enfants ou plus, sont proportionnellement les moins nombreuses à se retrouver dans cette catégorie (19 %). Par contre, elles sont proportionnellement les plus nombreuses à recevoir de l'aide sur une période variant entre six et neuf ans (23 %) et sont parmi les sous-groupes comptant les plus fortes proportions de femmes à l'aide depuis 10 ans ou plus (une sur cinq) avec les femmes seules et les conjointes sans enfants (une sur quatre dans chacune des deux catégories).

- Une durée cumulative plus courte pour les femmes plus scolarisées

À l'instar de l'âge, on observe un lien étroit entre le nombre d'années de scolarité des femmes aptes et leur durée cumulative à l'aide (tableau E en annexe), lien qui peut également être influencé par le fait que les femmes jeunes déclarent un nombre d'années de scolarité plus élevé que leurs aînées. Ainsi, plus le nombre d'années de scolarité est élevé et plus la durée cumulative est courte; inversement, plus il est faible, plus la durée cumulative à l'aide est longue. C'est ainsi que 43 % des femmes déclarant 12 ans ou plus de scolarité ont une durée à l'aide de deux ans ou moins, comparativement à 18 % pour celles déclarant moins de 7 ans de scolarité, et qu'à l'inverse, 10 % des premières ont une durée à l'aide de 10 ans ou plus comparativement à 40 % pour les moins scolarisées.

#### **Près d'une femme sur deux non disponible pour participer à des mesures de développement de l'employabilité**

Les femmes aptes sont principalement classées non disponibles pour participer à des mesures de développement de l'employabilité : en effet, 48 % d'entre elles se retrouvent dans cette catégorie, alors que 33 % sont non participantes, 12 % participantes et enfin, 7 % sont disponibles, c'est-à-dire qu'elles sont en attente de participer à une telle mesure (tableau 15). Cette répartition des femmes entre les différentes classifications est passablement différente de celle des hommes; en effet, ces derniers sont principalement non participants (55 %), non disponibles (18 %), disponibles (16 %) et enfin, participants (11 %).

Il découle des données précédentes que le taux de féminité des personnes non disponibles est de 74 %, alors qu'il est de 39 % pour les non participantes et de 32 % pour les disponibles. Relevons enfin que les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes parmi les participants aux différentes mesures de développement de l'employabilité (54 %).

---

14. Il faut mentionner que l'admissibilité des conjointes et conjoints d'étudiants à l'aide de dernier recours est récente, soit depuis 1990.

### Une non-disponibilité causée par la présence d'enfants à charge pour six femmes sur dix

Six femmes sur dix sont classées non disponibles parce qu'elles ont des enfants d'âge pré-scolaire (tableau 16). Les autres principales raisons justifiant la non-disponibilité des femmes aptes pour participer aux mesures de développement de l'employabilité sont l'âge (22 %), les femmes de 55 ans ou plus étant dispensées de participer<sup>15</sup>, et le mauvais état de santé (12 %). On remarque par ailleurs que même si elles sont proportionnellement peu nombreuses, un nombre assez important de femmes sont non disponibles en raison d'une grossesse (2 967) ou encore parce qu'elles sont responsables d'une personne en perte d'autonomie, d'une famille d'accueil ou d'un foyer d'accueil (1 546).

Tableau 16  
Répartition des prestataires aptes non disponibles selon les principales raisons de la non-disponibilité, par sexe, et taux de féminité par raison, mars 1994

| Principales raisons                                             | Femmes  |       | Hommes |       | Taux de féminité |
|-----------------------------------------------------------------|---------|-------|--------|-------|------------------|
|                                                                 | N       | %     | N      | %     | %                |
| État de santé                                                   | 12 873  | 12,2  | 11 050 | 30,0  | 53,8             |
| Enfants d'âge préscolaire                                       | 64 012  | 60,7  | 3 498  | 9,5   | 94,8             |
| 55 ans ou plus                                                  | 23 610  | 22,4  | 21 620 | 58,6  | 52,2             |
| Responsable d'une personne en perte d'autonomie, d'un d'accueil | 1 546   | 1,5   | 550    | 1,5   | 73,8             |
| Grossesse                                                       | 2 967   | 2,8   | 0      | 0,0   | 100,0            |
| Autres                                                          | 393     | 0,4   | 175    | 0,4   | 69,2             |
| TOTAL                                                           | 105 401 | 100,0 | 36 893 | 100,0 | 74,1             |

Les raisons justifiant la non-disponibilité des femmes pour participer aux mesures de développement de l'employabilité sont fortement liées aux rôles encore généralement remplis par les femmes dans la société : en effet, elles forment 95 % des personnes non disponibles parce qu'elles ont des enfants à charge et 74 % de celles non disponibles parce qu'elles sont responsables d'une personne en perte d'autonomie, d'une famille d'accueil ou d'un foyer d'accueil.

- Certains sous-groupes de femmes davantage non disponibles que d'autres

Si le barème «non disponible» est celui qui regroupe la plus forte proportion de femmes aptes, les données du tableau F en annexe montrent que certains sous-groupes de femmes aptes sont davantage non disponibles que d'autres. Ainsi, la presque totalité des femmes de 55 ans ou plus (plus de 97 %) et une proportion importante de femmes de 17 ans ou moins (85 %) et, dans une moindre mesure, de 21 à 29 ans (60 %) sont non disponibles. Pour ce qui est de la catégorie de ménage, les mères seules et les conjointes avec enfants de moins de six ans (89 % dans chaque catégorie) et les conjointes d'étudiants (66 %) sont proportionnellement plus nombreuses à être non disponibles que les autres ménages. Les femmes déclarant moins de sept ans de scolarité (55 %) sont également proportionnellement plus nombreuses que les femmes plus scolarisées à

15. Toutes les personnes âgées de 55 ans ou plus de même que toutes celles qui ont des enfants d'âge préscolaire peuvent, si elles le désirent, participer à une mesure de développement de l'employabilité. En cas de non-participation, elles obtiennent le barème de non-disponibilité et conséquemment, reçoivent une prestation d'aide de dernier recours supérieure à celle des autres personnes non participantes.

être classées non disponibles; il en est de même pour celles dont la durée cumulative à l'aide est de deux à cinq ans (53 %) par rapport à celles dont la durée est autre.

- Certains sous-groupes de femmes davantage non participants que d'autres

Pour ce qui est des non-participantes, on constate dans le même tableau que les femmes de 45 à 54 ans sont proportionnellement plus nombreuses à se retrouver dans cette classification (59 %), suivies par les femmes de 30 à 44 ans (42 %). Par ailleurs, parmi les catégories de ménage, on note que ce sont surtout les conjointes ayant des enfants de six ans ou plus, puis les mères seules ayant des enfants de ce même groupe d'âge, qui sont non participantes (64 % et 56 %). Les données nous indiquant que ces mères se répartissent entre les groupes d'âge de façon similaire, la proportion plus élevée de non-participantes chez les conjointes avec enfants de six ans ou plus n'est donc pas attribuable à une différence d'âge entre les deux groupes. Il est possible qu'elle soit liée à la présence d'un conjoint, ces mères ressentant peut-être moins de pression que les mères seules pour faire des démarches en vue de quitter l'aide de dernier recours.

Si on observe très peu de différences dans les proportions de non-participantes entre les femmes qui déclarent un nombre d'années de scolarité différent, cela n'est pas le cas lorsqu'on considère le lieu de naissance : en effet, la proportion de non-participantes parmi les femmes nées au Canada est supérieure à celle des femmes nées à l'extérieur du Canada (35 % comparativement à 25 %). Enfin, la proportion de femmes non participantes a tendance à augmenter avec la durée cumulative à l'aide des femmes : alors que 30 % de celles dont la durée est inférieure à deux ans sont non participantes, cette proportion passe à 36 % pour celles dont la durée est de six à neuf ans et à 42 % pour celles dont la durée est de dix ans ou plus.

- Certains sous-groupes de femmes davantage participants que d'autres

Les participantes, pour leur part, sont proportionnellement plus nombreuses parmi les femmes aptes de 18 à 20 ans (16 % des femmes de ce groupe d'âge), celles de 30 à 44 ans (14 %) et celles de 21 à 29 ans (13 %) (tableau F en annexe). Les catégories de ménages parmi lesquelles les proportions de participantes sont les plus élevées sont par ailleurs les mères de famille monoparentale dont les enfants ont six ans ou plus (17 %), les conjointes d'étudiants et les personnes seules (13 % dans chaque catégorie). Notons que les mères seules avec au moins un enfant de moins de six ans sont participantes dans une proportion deux fois plus élevée que les conjointes avec au moins un enfant de ce groupe d'âge (10 % comparativement à 5 %). Par ailleurs, on remarque que la participation aux mesures de développement de l'employabilité augmente avec le nombre d'années de scolarité déclaré des femmes aptes; ainsi, alors que 8 % des femmes avec moins de sept ans de scolarité sont participantes, cette proportion passe à 12 % pour celles qui en comptent de sept à onze et atteint 15 % pour les femmes dont le nombre d'années de scolarité est supérieur à douze.

Enfin, les femmes nées à l'extérieur du Canada participent davantage aux mesures de développement de l'employabilité que les femmes nées au Canada (15 % comparativement à 11 %) et la proportion des participantes dont la durée cumulative à l'aide est de deux à cinq ans est un peu plus élevée (14 %) que celles dont la durée à l'aide est de moins de deux ans ou plus de cinq ans.

- Certains sous-groupes de femmes davantage disponibles que d'autres

Les disponibles se retrouvent surtout parmi les groupes d'âge suivants : les 18 à 20 ans (12 % de ce groupe d'âge) et les 45 à 54 ans (10 %) (tableau F en annexe). Pour ce qui est de la catégorie de ménage, ce sont les personnes seules et les conjointes avec enfants de plus de six ans qui ont les plus fortes proportions de disponibles (respectivement 12 % et 10 %). Sur le plan de la scolarité, 11 % des femmes ayant 12 ans ou plus d'années de scolarité sont disponibles, soit environ le double de la proportion des femmes comptant moins d'années de scolarité. Enfin, les femmes nées à l'extérieur du Canada sont davantage disponibles que celles nées au Canada (11 % comparativement à 7 %) de même que les femmes à l'aide depuis moins de deux ans (12 % comparativement à 5 % pour les autres sous-groupes).

### Des revenus de travail déclarés par 9 % des femmes comparativement à 7 % des hommes

En mars 1994, la proportion de femmes aptes ayant déclaré des revenus de travail s'élevait à 9 % comparativement à 7 % des hommes (tableau 15). Ces femmes n'ont pas obtenu de gains suffisants pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et ont dû conséquemment être supplémentées par l'aide de dernier recours. Notons que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à connaître cette situation (19 701 comparativement à 14 112).

### Des expériences de travail déclarées par six femmes sur dix

Parmi les femmes aptes, 129 037, soit 58 %, déclarent avoir déjà eu une expérience de travail comparativement à 78 % des hommes. Cette dernière expérience s'est terminée depuis en moyenne sept ans, alors que pour les hommes, elle est un peu plus récente, ayant pris fin en moyenne il y a cinq ans. Notons toutefois que pour la moitié des femmes qui déclarent avoir eu une expérience de travail, celle-ci a eu lieu au cours des cinq dernières années.

- Des expériences de travail diversifiées

Le tableau 17 présente les dernières expériences de travail les plus fréquemment indiquées par les femmes aptes, les durées moyenne et médiane de ces expériences et le taux de féminité par emploi occupé.

**Tableau 17**  
Femmes aptes ayant déclaré une expérience de travail (58 %) selon la classification du dernier emploi occupé, durées médiane et moyenne de l'emploi et taux de féminité par emploi, mars 1994

| Emploi                                                                                                                                                           | Nombre | %    | Durée médiane en mois | Durée moyenne en mois | Taux de féminité % |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Travailleuse spécialisée dans la préparation des aliments et boissons ou services connexes (Serveuse, barmaid, troisième cuisinière)                             | 22 347 | 17.3 | 6                     | 17                    | 72.1               |
| Manutentionnaire ou travailleuse assimilée (Manutentionnaire, emballage)                                                                                         | 12 830 | 9.9  | 8                     | 24                    | 30.7               |
| Teneuse de livres, commis de comptabilité ou travailleuse assimilée (Caissière, commis de comptabilité)                                                          | 10 015 | 7.8  | 7                     | 21                    | 50.6               |
| Vendeuse de biens de consommation (Commis de magasin, commis-vendeuse de vêtements, gérant)                                                                      | 10 020 | 7.8  | 7                     | 21                    | 50.6               |
| Travailleuse spécialisée dans la confection, l'assemblage ou la réparation d'articles en textile, en cuir (Couturière, conductrice de machine à piquer, piqueur) | 10 040 | 7.8  | 12                    | 35                    | 81.9               |
| Travailleuse spécialisée dans les services personnels (Gardiennne d'enfants, coiffeuse)                                                                          | 8 379  | 6.5  | 9                     | 23                    | 81.9               |
| Sténographe ou dactylographe (Secrétaire)                                                                                                                        | 6 712  | 5.2  | 9                     | 27                    | 97.7               |
| Autre personnel administratif ou travailleuse assimilée (Secrétaire de salle d'hôpital, commis de bureau)                                                        | 5 777  | 4.5  | 7                     | 22                    | 73.3               |
| Autre travailleuse spécialisée dans les services (Nettoyeuse (travaux légers), concierge, fille de chambre)                                                      | 5 723  | 4.4  | 8                     | 21                    | 38.1               |

### Section 3 La répartition des femmes à l'aide de dernier recours dans chacun des programmes

| Réceptionniste, hôtesse d'accueil ou messagère<br>(Réceptionniste, téléphoniste, réceptionniste-téléphoniste, employé de bureau) | 1997    | 2006  | 2016 | 2020 | 2026 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|------|------|------|
| Autres                                                                                                                           | 32 461  | 25,2  | -    | -    | 25,4 |
| TOTAL                                                                                                                            | 129 037 | 100,0 | -    | -    | 44,4 |

Note : Les professions entre parenthèses sont celles qui regroupent le plus grand nombre de personnes de la catégorie.

On remarque d'abord dans ce tableau que 75 % des femmes aptes qui disent avoir eu une expérience de travail se répartissent entre dix principaux groupes d'emploi. Cette proportion est supérieure à celle des hommes aptes : en effet, comme le montre le tableau G en annexe, 63 % d'entre eux sont regroupés dans dix principaux groupes d'emploi. À l'instar de l'ensemble des travailleuses québécoises<sup>16</sup>, il semble donc que les femmes aptes qui disent avoir eu une expérience de travail sont concentrées dans un nombre plus limité de professions que les hommes. De plus, on remarque que pour sept des dix principaux emplois occupés par les femmes aptes lors de leur dernière expérience de travail, la proportion de femmes parmi les personnes ayant occupé ces emplois est supérieure à 70 %, alors que pour huit des dix principaux emplois occupés par les hommes aptes, elle est inférieure à 31 %. Ceci montre bien à quel point les principaux emplois occupés par les femmes aptes sont généralement différents de ceux des hommes aptes, reproduisant ainsi, à une échelle réduite, les différences observées pour l'ensemble des travailleurs québécois<sup>17</sup>.

Le principal groupe d'emploi occupé par les femmes est celui des travailleuses spécialisées dans la préparation des aliments et boissons et services connexes : 17 % des femmes ont en effet travaillé dans ce secteur principalement comme serveuses, barmaids ou troisièmes cuisinières. Suivent d'assez loin les manutentionnaires et travailleuses assimilées (10 %), groupe dans lequel les femmes ont occupé surtout des emplois de manutentionnaires et d'emballuses à la main. On retrouve ensuite le groupe des teneuses de livres, commis en comptabilité et travailleuses assimilées (8 %), dans lequel les femmes aptes étaient principalement caissières et commis-comptables, et celui des vendeuses de biens de consommation (8 %), les femmes aptes y ayant travaillé surtout comme commis de magasin, commis-vendeuses de vêtements et gérantes de magasin. Le groupe des travailleuses dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir et celui des travailleuses dans les services personnels regroupent pour leur part chacun 7 % des femmes aptes ayant déclaré une expérience de travail. Suivent enfin les groupes suivants : les sténographes et dactylographes (5 %), les autres travailleuses du secteur de l'administration (5 %), les autres travailleuses dans les services (4 %) et les réceptionnistes, hôtesse d'accueil et messagères (4 %).

- Des expériences de travail d'une durée approximative de deux ans

La durée moyenne en mois des expériences de travail des femmes aptes se situe aux alentours de deux ans pour la plupart et la durée médiane, aux environs de huit mois (tableau 17). Deux exceptions cependant : les femmes qui ont travaillé dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir ont occupé leur emploi en moyenne pendant 35 mois; comme 50 % d'entre elles ont travaillé pendant moins de douze mois, on peut penser que pour plusieurs, la durée de l'emploi a été assez longue. Les femmes qui ont occupé un

16. Statistique Canada, *Professions*, catalogue 93-327, tableau 1.

17. *Ibid.*

emploi dans la préparation des aliments et boissons ont pour leur part eu l'expérience de travail la plus courte, soit 17 mois en moyenne.

Par ailleurs, lorsqu'on compare la durée moyenne des emplois occupés par les femmes avec celle des emplois occupés par les hommes (voir le tableau G en annexe), on constate que, de façon générale, la dernière expérience de travail des femmes a été plus courte que celle des hommes : la durée moyenne de l'emploi féminin varie en effet de 17 à 35 mois alors que celle de l'emploi masculin varie de 20 à 42 mois.

### **Des expériences de travail professionnel pour près de 3 000 femmes aptes**

Le tableau 18, pour sa part, fait état de la dernière expérience de travail de la plupart des femmes aptes qui ont déclaré avoir eu une expérience de travail nécessitant normalement un diplôme universitaire<sup>18</sup>. Le nombre de femmes dans cette situation est de 2 862, soit 2 % des femmes aptes ayant déclaré une expérience de travail. Notons que cette proportion est la même pour les hommes aptes. Cette dernière expérience des femmes ayant occupé un emploi de nature professionnelle s'est terminée depuis en moyenne cinq ans, un an de moins que pour les hommes ayant occupé un emploi de même nature et deux ans de moins que pour l'ensemble des femmes aptes ayant déclaré une expérience de travail. De plus, pour 50 % des femmes ayant eu une expérience de travail professionnel, celle-ci s'est terminée depuis moins de trois ans.

Les données du tableau 18 montrent que 55 % des femmes aptes qui disent avoir exercé un emploi professionnel étaient professeures au primaire ou au secondaire. Suivent loin derrière les professeures de beaux-arts ou dans une école professionnelle (10 %), les ingénieures ou architectes (7 %) de même que les analystes ou programmeuses en informatique et les statisticiennes (également 7 %). Par ailleurs, on retrouve 4 % des femmes dans chacun des groupes professionnels suivants : agronomes ou biologistes, médecins ou chirurgiennes, professeures d'université, et économistes, psychologues ou sociologues.

- Une durée moyenne plus longue pour les expériences de travail professionnel

Les durées moyenne et médiane des emplois qu'ont occupés les femmes sont généralement plus longues que celles de l'ensemble des femmes aptes qui ont déclaré une expérience de travail; on observe également que les durées moyenne et médiane des différents groupes d'emploi varient davantage. Ainsi, alors que la durée moyenne des principaux emplois déclarés par l'ensemble des femmes aptes varie de 17 à 35 mois, elle oscille de 25 à 107 mois pour les femmes aptes qui déclarent avoir occupé un emploi professionnel. Pour sa part, la durée médiane de ce type d'emploi varie de 5 à 67 mois alors qu'elle est de 6 à 12 mois pour les principaux emplois déclarés par l'ensemble des femmes aptes. Notons que les professions pour lesquelles les durées moyenne et médiane sont les plus longues sont celles de médecins et chirurgiennes (107 et 44 mois), chimistes, géologues, météorologues et physiciennes (100 et 41 mois) de même qu'ingénieures et architectes (92 et 67 mois).

---

18. Les professions indiquées dans le tableau ne regroupent pas nécessairement la totalité des personnes détenant un diplôme universitaire. En outre, il est probable que certaines personnes ayant déclaré avoir déjà occupé l'une de ces professions ne détiennent pas de diplôme universitaire.



**Tableau 18**  
Femmes aptes ayant déclaré un emploi professionnel  
pour quelques professions sélectionnées, durées médiane et moyenne  
de l'emploi et taux de féminité par emploi, mars 1994

| Emploi                                                                            | Nombre | %     | Durée médiane en mois | Durée moyenne en mois | Taux de féminité % | Nées hors Canada % |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|-----------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Professeure au primaire ou au secondaire                                          | 1 578  | 55,2  | 12                    | 42                    | 74,7               | 35,4               |
| Ingénieure, architecte                                                            | 209    | 7,3   | 67                    | 92                    | 20,4               | 89,5               |
| Analyste ou programmeuse en informatique, statisticienne                          | 204    | 7,1   | 8                     | 28                    | 28,5               | 42,7               |
| Professeure beaux-arts ou dans une école professionnelle                          | 290    | 10,1  | 18                    | 52                    | 53,7               | 40,3               |
| Agronome, biologiste                                                              | 20     | 4,2   | 5                     | 25                    | 39,3               | 15,0               |
| Professeure d'université                                                          | 110    | 3,8   | 23                    | 58                    | 38,3               | 59,1               |
| Médecin, chirurgien                                                               | 111    | 3,9   | 44                    | 107                   | 42,9               | 78,4               |
| Économiste, psychologue, sociologue                                               | 102    | 3,6   | 32                    | 81                    | 57,6               | 73,5               |
| Avocate, notaire, juge, magistrate                                                | 41     | 1,4   | 30                    | 49                    | 28,3               | 46,3               |
| Administratrice gouvernementale                                                   | 37     | 1,3   | 37                    | 61                    | 28,2               | 35,1               |
| Chimiste, géologue, météorologue, physicienne                                     | 24     | 0,8   | 41                    | 100                   | 24,2               | 58,3               |
| Pharmacienne, optométriste                                                        | 86     | 1,3   | 37                    | 86                    | 64,3               | 72,2               |
| TOTAL                                                                             | 2 862  | 100,0 | -                     | -                     | 48,9               | 44,2               |
| % sur l'ensemble des femmes adultes aptes ayant déclaré une expérience de travail | 2,2 %  | -     | -                     | -                     | -                  | -                  |

- Les femmes nées hors Canada surreprésentées parmi les femmes ayant une expérience de travail professionnel

On remarque que les femmes nées hors Canada sont nettement surreprésentées parmi les femmes qui ont déclaré une expérience de travail nécessitant normalement un diplôme universitaire. En effet, alors qu'elles ne représentent, comme nous l'avons vu précédemment, que 17 % des femmes aptes, leur représentation parmi les femmes ayant déclaré un emploi professionnel est de 44 %. Elles sont particulièrement présentes dans le groupe des ingénieures et des architectes (90 %), celui des médecins et des chirurgiennes (78 %), celui des économistes, psychologues ou sociologues (73 %) et enfin, celui des pharmaciennes et optométristes (72 %), groupes dont les durées moyenne et médiane de l'emploi sont parmi les plus longues. Il est donc possible que ces personnes aient occupé ces emplois avant d'immigrer au Canada, où elles ont possiblement dû faire face à des problèmes de reconnaissance de leurs diplômes et de leurs acquis.

### 3.4 EN BREF

Cette section a notamment montré que 21 % des femmes à l'aide de dernier recours ne sont pas en mesure d'occuper un emploi pour subvenir à leurs besoins, sinon de façon définitive, du moins pour une période assez longue, parce qu'elles présentent des contraintes sévères à l'emploi (20 %) ou qu'elles sont hébergées. Les autres, soit 79 %, sont pour leur part jugées aptes à subvenir à leurs besoins.

Après avoir présenté quelques caractéristiques des femmes à Soutien financier et des femmes hébergées et montré en quoi ces caractéristiques se distinguent de celles des hommes inscrits aux mêmes programmes, nous nous sommes attardés à celles des femmes du programme APTE.

Par rapport aux femmes présentant des contraintes sévères à l'emploi, nous avons constaté que les femmes aptes sont plus jeunes, moins souvent des personnes seules, davantage des chefs de famille monoparentale et qu'elles sont à l'aide depuis moins longtemps; ainsi, près de huit sur

dix d'entre elles sont âgées de moins de 45 ans comparativement à quatre femmes sur dix inscrites au programme Soutien financier; de plus, 42 % sont des personnes seules et 38 % des mères seules, alors que les femmes à Soutien financier sont en grande majorité des personnes seules (sept sur dix); enfin, six femmes aptes sur dix ont une durée cumulative à l'aide de cinq ans ou moins, comparativement à quatre femmes sur dix du programme Soutien financier.

Par ailleurs, nous avons vu que les femmes aptes se distinguent principalement des hommes aptes par le fait qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses qu'eux à faire partie d'une famille monoparentale, à être séparées ou divorcées et à être entrées à l'aide parce qu'elles ont perdu leur conjoint. De plus, alors que les femmes aptes sont principalement non disponibles pour participer à une mesure de développement de l'employabilité, les hommes sont principalement non participants. Les données ont également montré que la proportion de femmes aptes qui disent avoir eu une expérience de travail est plus faible que celle des hommes, que cette expérience est en moyenne moins récente que la leur et que les femmes sont concentrées, lors de celle-ci, non seulement dans un nombre plus limité d'emplois que les hommes, mais aussi dans des emplois à concentration féminine. Concernant la dernière expérience de travail, nous avons aussi observé que près de 3 000 femmes aptes ont occupé un emploi de nature professionnelle. Enfin, on a constaté que la durée cumulative à l'aide des femmes aptes est en moyenne plus longue que celle des hommes et qu'elles sont légèrement plus nombreuses qu'eux à déclarer des revenus de travail.

## **4. LA PARTICIPATION AUX MESURES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ**

### **4.1 LES PARTICIPANTES : 54 % DES PRESTATAIRES PARTICIPANTS**

Les femmes aptes sont plus nombreuses que les hommes à participer aux mesures de développement de l'employabilité (26 362 comparativement à 22 925), formant ainsi 54 % des personnes participantes. Nous avons vu précédemment que certains sous-groupes de femmes aptes participaient dans une proportion plus élevée que d'autres à ces mesures. Voyons maintenant quelles sont les caractéristiques des participantes, en quoi elles se distinguent de celles de l'ensemble des femmes aptes et surtout de celles des hommes participants.

#### **Près d'une participante sur deux âgée de 30 à 44 ans**

Les données du tableau 19 montrent que 48 % des femmes participant à une mesure de développement de l'employabilité sont âgées de 30 à 44 ans, alors que 30 % d'entre elles ont de 21 à 29 ans, 13 % de 45 à 54 ans et enfin, 9 % moins de 20 ans. Par rapport à l'ensemble des femmes aptes, les prestataires participantes sont proportionnellement plus nombreuses dans les groupes d'âge plus jeunes, notamment parce que les femmes de 55 ans ou plus sont généralement classées non disponibles. Notons que la répartition des femmes participantes entre les groupes d'âge est sensiblement la même que celle des hommes.

#### **Des chefs de famille monoparentale dans une proportion de 43 %**

Les femmes participantes sont d'abord des chefs de famille monoparentale (43 %), puis des personnes seules (38 %) (tableau 19). On retrouve également des conjointes avec enfants (13 %) et des conjointes sans enfants (5 %). Cette répartition diffère quelque peu de celle de l'ensemble des femmes aptes, dont les proportions respectives de familles monoparentales et de personnes seules sont moins élevées (38 % et 35 %) et dont la proportion de conjointes avec et sans enfants est supérieure (20 % et 8 %). Par ailleurs, on remarque que la répartition des participantes entre les diverses catégories de ménage diffère considérablement de celle des hommes participants, qui sont des personnes seules dans une proportion de 71 % et des conjoints avec enfants dans 21 % des cas.

Il est intéressant de noter que, parmi les mères seules participantes, 4 405 comptent au moins un enfant d'âge préscolaire, formant ainsi 39 % des mères seules participantes.

### De sept à onze années de scolarité pour six participantes sur dix

À l'instar de l'ensemble des femmes aptes, les femmes participantes ont un nombre d'années de scolarité variant de sept à onze ans dans 60 % des cas (tableau 19). Elles sont toutefois proportionnellement un peu plus nombreuses à avoir 12 ans ou plus de scolarité (29 % comparativement à 24 %). Notons que les femmes participantes ne se distinguent pas des hommes participants sur le plan de la scolarité.

**Tableau 19**  
Répartition des prestataires participant aux mesures de développement de l'employabilité selon quelques caractéristiques, par sexe, mars 1994

|                                     | Femmes |       | Hommes |       | Ensemble des femmes aptes |
|-------------------------------------|--------|-------|--------|-------|---------------------------|
|                                     | N      | %     | N      | %     | %                         |
| <b>Groupe d'âge</b>                 |        |       |        |       |                           |
| 17 ans ou moins                     | 74     | 0,3   | 1      | 0,0   | 0,4                       |
| 18 à 20 ans                         | 2 216  | 8,4   | 1 798  | 7,8   | 6,2                       |
| 21 à 29 ans                         | 7 890  | 29,9  | 7 630  | 33,3  | 26,9                      |
| 30 à 44 ans                         | 12 625 | 47,9  | 10 327 | 45,1  | 41,4                      |
| 45 à 54 ans                         | 3 293  | 12,5  | 2 876  | 12,5  | 14,1                      |
| 55 à 64 ans                         | 274    | 1,0   | 276    | 1,2   | 10,0                      |
| 65 ans ou plus                      | 10     | 0,0   | 17     | 0,1   | 1,0                       |
| <b>Catégorie de ménage</b>          |        |       |        |       |                           |
| Personne seule                      | 10 078 | 38,2  | 16 182 | 70,6  | 34,5                      |
| Couple sans enfants                 | 1 372  | 5,2   | 1 237  | 5,4   | 7,5                       |
| Famille monoparentale               | 11 367 | 43,1  | 646    | 2,8   | 38,0                      |
| Famille biparentale                 | 3 486  | 13,2  | 4 812  | 21,0  | 19,7                      |
| Conjoint/e d'étudiant/e             | 79     | 0,3   | 48     | 0,2   | 0,3                       |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b> |        |       |        |       |                           |
| Moins de 7 ans                      | 1 906  | 7,2   | 1 750  | 7,6   | 11,0                      |
| 7 à 11 ans                          | 15 627 | 59,3  | 13 482 | 58,8  | 60,5                      |
| 12 ans ou plus                      | 7 629  | 28,9  | 6 736  | 29,4  | 23,7                      |
| Inconnu                             | 1 220  | 4,6   | 957    | 4,2   | 4,8                       |
| <b>Durée cumulative à l'aide</b>    |        |       |        |       |                           |
| Moins de 2 ans                      | 8 087  | 30,7  | 8 764  | 38,2  | 29,0                      |
| 2 à 5 ans                           | 9 639  | 36,5  | 8 678  | 37,9  | 31,9                      |
| 6 à 9 ans                           | 4 102  | 15,5  | 2 926  | 12,8  | 16,5                      |
| 10 ans ou plus                      | 4 554  | 17,3  | 2 557  | 11,1  | 22,6                      |
| TOTAL                               | 26 382 | 100,0 | 22 925 | 100,0 | 100,0                     |

### Sept participantes sur dix à l'aide depuis cinq ans ou moins

Comparativement à l'ensemble des femmes aptes, on remarque que les femmes participantes sont proportionnellement plus nombreuses à être à l'aide de dernier recours depuis cinq ans ou moins (67 % comparativement à 61 %)(tableau 19). Cependant, la proportion de celles qui sont à l'aide depuis moins de cinq ans est inférieure à celle des hommes participants (67 % comparativement à 76 %), surtout en raison de la proportion plus élevée d'hommes ayant une durée à l'aide inférieure à deux ans (38 % comparativement à 31 %).

## 4.2 DES MESURES DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ PLUS POPULAIRES QUE D'AUTRES

La mesure la plus populaire auprès des participantes est indéniablement Rattrapage scolaire : 47 % sont en effet inscrites à cette mesure (tableau 20). Suit la mesure Expérience de travail (EXTRA), qui en recueille 27 %, Reconnaissance des activités de développement de l'employabilité (RADE), 10 %, et Stage en milieu de travail, 5 %. Quant aux autres participantes (11 %), elles se répartissent entre les autres mesures, dont notamment Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale, où l'on retrouve près de 4 % des participantes.

Tableau 20  
Répartition des prestataires participant aux mesures  
de développement de l'employabilité selon la mesure et le sexe,  
et taux de féminité par mesure, mars 1994

| Mesures de développement<br>de l'employabilité                               | Femmes |       | Hommes |       | Taux de<br>féminité |
|------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|--------|-------|---------------------|
|                                                                              | N      | %     | N      | %     |                     |
| Rattrapage scolaire                                                          | 12 371 | 46,9  | 10 210 | 44,5  | 54,8                |
| EXTRA                                                                        | 7 156  | 27,1  | 6 971  | 30,4  | 50,7                |
| RADE                                                                         | 2 633  | 10,0  | 2 751  | 12,0  | 48,9                |
| Stage en milieu de travail                                                   | 1 435  | 5,4   | 1 005  | 4,4   | 58,8                |
| Retour aux études postsecondaires pour<br>les chefs de famille monoparentale | 924    | 3,5   | 21     | 0,1   | 97,8                |
| SEMO                                                                         | 741    | 2,8   | 983    | 4,3   | 43,0                |
| Formation sur mesure en établissement                                        | 372    | 1,5   | 259    | 1,1   | 59,0                |
| Formation générale et professionnelle                                        | 239    | 0,9   | 242    | 1,1   | 49,7                |
| Jeunes volontaires                                                           | 138    | 0,5   | 230    | 1,0   | 37,5                |
| Formation préparatoire à l'emploi                                            | 133    | 0,5   | 105    | 0,4   | 55,9                |
| Autres                                                                       | 240    | 0,9   | 148    | 0,7   | 61,9                |
| TOTAL                                                                        | 26 382 | 100,0 | 22 925 | 100,0 | 53,5                |

La répartition des femmes participantes entre les mesures offertes diffère peu de celle des hommes participants; on note quand même que ces derniers sont un peu moins inscrits à Rattrapage scolaire, Stage en milieu de travail et, bien sûr, à Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale, alors qu'ils le sont un peu plus à EXTRA, à RADE, au Service externe de main-d'oeuvre (SEMO) et à Jeunes volontaires.

Mentionnons que la répartition des participantes et participants entre les mesures de développement de l'employabilité s'est passablement modifiée au cours de l'année 1994, suite à une diminution des références à Rattrapage scolaire et à l'intégration à la mesure RADE des cours de francisation destinés aux personnes immigrantes, cours qui faisaient partie auparavant de Rattrapage scolaire. Le tableau I de l'annexe, qui présente la répartition des adultes participants aux mesures en janvier 1995, montre que l'ordre de popularité des mesures n'a toutefois pas changé pour les participantes, même si ces dernières sont beaucoup moins nombreuses qu'avant à Rattrapage scolaire (35 % comparativement à 47 %).

Que ce soit en mars 1994 ou en janvier 1995, on remarque que les femmes sont davantage présentes que les hommes dans certaines mesures; c'est le cas principalement et en ordre d'importance de Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale, de Formation sur mesure en établissement, de Stage en milieu de travail, de Formation préparatoire à l'emploi et de Rattrapage scolaire. À l'inverse, les femmes sont moins nombreuses dans les mesures suivantes : Jeunes volontaires, SEMO et RADE.

**Rattrapage scolaire : populaire surtout auprès des femmes de moins de 30 ans, des mères monoparentales et des conjointes d'étudiants**

Les données du tableau 21 montrent que si la mesure Rattrapage scolaire est la plus utilisée par les femmes quel que soit le groupe d'âge, sauf celui de 45 à 54 ans, la catégorie de ménage et le nombre d'années de scolarité, certains sous-groupes de femmes y participent davantage que d'autres. Ainsi, cette mesure est pratiquement la seule à laquelle participent les 17 ans ou moins (97 %) et reste très populaire auprès des 18 à 30 ans, puisque près de six femmes de ces âges sur dix y participent comparativement à 47 % pour l'ensemble des participantes. Notons aussi que six femmes participantes de 65 ans ou plus sur dix sont inscrites à la mesure Rattrapage scolaire.

Par ailleurs, cette mesure est davantage utilisée par les conjointes d'étudiants et les femmes chefs de famille monoparentale (respectivement 71 % et 50 %) que par les femmes faisant partie des autres catégories de ménage. Enfin, la mesure Rattrapage scolaire n'attire pas autant les femmes déclarant 12 ans de scolarité ou plus (33 %), plusieurs d'entre elles ayant sans doute déjà un diplôme d'études secondaires. Notons par ailleurs qu'il est possible qu'une personne détenant un diplôme d'études secondaires générales participe à Rattrapage scolaire pour obtenir une formation secondaire professionnelle.

Tableau 21  
Répartition des femmes participant aux mesures de développement de l'employabilité  
selon la mesure et selon quelques caractéristiques, mars 1994

|                                     | Rattrapage scolaire % | EXTRA % | RADE % | Stage en milieu de travail % | Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale % | Autres mesures % | Total % |
|-------------------------------------|-----------------------|---------|--------|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|---------|
| <b>Groupe d'âge</b>                 |                       |         |        |                              |                                                                             |                  |         |
| 17 ans ou moins                     | 97,3                  | 0,0     | 1,4    | 0,0                          | 0,0                                                                         | 1,3              | 100,0   |
| 18 à 20 ans                         | 59,9                  | 23,7    | 7,0    | 3,6                          | 0,7                                                                         | 5,1              | 100,0   |
| 21 à 29 ans                         | 55,8                  | 17,6    | 9,3    | 5,3                          | 5,1                                                                         | 6,9              | 100,0   |
| 30 à 44 ans                         | 42,5                  | 29,3    | 10,8   | 6,0                          | 3,8                                                                         | 7,6              | 100,0   |
| 45 à 54 ans                         | 32,7                  | 44,6    | 10,0   | 5,1                          | 0,9                                                                         | 6,7              | 100,0   |
| 55 à 64 ans                         | 46,7                  | 28,8    | 19,7   | 1,8                          | 0,0                                                                         | 3,0              | 100,0   |
| 65 ans ou plus                      | 60,0                  | 10,0    | 30,0   | 0,0                          | 0,0                                                                         | 0,0              | 100,0   |
| <b>Catégorie de ménage</b>          |                       |         |        |                              |                                                                             |                  |         |
| Personne seule                      | 45,4                  | 32,0    | 8,7    | 6,4                          | 0,0                                                                         | 7,5              | 100,0   |
| Couple sans enfants                 | 41,7                  | 30,7    | 19,7   | 3,7                          | 0,1                                                                         | 4,1              | 100,0   |
| Famille monoparentale               | 49,5                  | 23,5    | 6,5    | 5,4                          | 8,1                                                                         | 7,0              | 100,0   |
| Famille biparentale                 | 44,2                  | 23,8    | 21,2   | 3,6                          | 0,1                                                                         | 7,1              | 100,0   |
| Conjointe d'étudiant                | 70,9                  | 7,6     | 11,4   | 5,1                          | 0,0                                                                         | 5,0              | 100,0   |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b> |                       |         |        |                              |                                                                             |                  |         |
| Moins de 7 ans                      | 50,3                  | 30,0    | 13,8   | 1,8                          | 0,5                                                                         | 3,6              | 100,0   |
| 7 à 11 ans                          | 52,9                  | 27,3    | 6,7    | 4,4                          | 2,8                                                                         | 5,9              | 100,0   |
| 12 ans ou plus                      | 32,8                  | 27,2    | 15,2   | 8,7                          | 5,9                                                                         | 10,2             | 100,0   |
| Inconnu                             | 53,3                  | 20,7    | 13,6   | 3,7                          | 3,0                                                                         | 5,7              | 100,0   |
| TOTAL                               | 46,9                  | 27,1    | 10,0   | 5,4                          | 3,5                                                                         | 7,1              | 100,0   |

**EXTRA : fréquentée surtout par des femmes de 45 à 54 ans, des femmes seules et des conjointes sans enfants**

Selon les données du même tableau, les femmes de 45 à 54 ans sont proportionnellement plus nombreuses que celles des autres groupes d'âge à participer à une mesure EXTRA : 45 % d'entre elles y sont inscrites, ce qui en fait la mesure la plus utilisée par les femmes de ce groupe d'âge. On remarque également que les femmes seules et les conjointes sans enfants sont davantage inscrites à EXTRA que les femmes faisant partie des autres catégories de ménage.

Enfin, les femmes ayant moins de sept ans de scolarité s'y retrouvent proportionnellement en plus grand nombre (30 % comparativement à 27 %).

### **RADE : populaire principalement auprès des femmes de 55 ans ou plus et des conjointes avec ou sans enfants**

La mesure RADE est davantage utilisée par les participantes de 55 ans ou plus : en effet, 20 % des femmes de 55 à 64 ans optent pour cette mesure alors que la proportion est de 10 % pour l'ensemble des participantes (tableau 21). Les conjointes avec enfants et celles sans enfants sont pour leur part proportionnellement plus nombreuses (20 %) que les femmes des autres catégories de ménage à participer à cette mesure. Enfin, les femmes déclarant sept à onze ans de scolarité participent moins à RADE que celles qui comptent davantage ou moins d'années de scolarité.

### **Stage en milieu de travail : un peu plus populaire auprès des femmes de 30 à 44 ans, des femmes seules et de celles ayant 12 ans de scolarité ou plus**

Les femmes de 30 à 44 ans constituent le groupe d'âge ayant la proportion la plus élevée de femmes inscrites à Stage en milieu de travail (6 % comparativement à 5,4 % pour l'ensemble des participantes) (tableau 21). On remarque également que les personnes seules et surtout les femmes comptant 12 années ou plus de scolarité participent un peu plus à cette mesure que les autres femmes (6,4 et 8,7 %).

## **4.3 UNE FAIBLE PARTICIPATION AU PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION EN EMPLOI (PAIE)**

En mars 1994, 4 670 femmes participaient à un programme PAIE comparativement à 6 270 hommes (tableau 22). Rappelons que ce programme, qui octroie une subvention salariale à l'employeur, permet à des prestataires à l'aide de dernier recours d'accéder à un emploi. Généralement, l'emploi occupé dans le cadre de ce programme procure aux participants un revenu suffisant pour ne plus recevoir de prestations d'aide de dernier recours. Toutefois, il arrive parfois que ceux-ci doivent continuer à en recevoir.

**Tableau 22**  
Répartition des adultes à PAIE selon quelques caractéristiques,  
par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994

| par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994 |        |      |        |      |                  |
|--------------------------------------------------------|--------|------|--------|------|------------------|
|                                                        | Femmes |      | Hommes |      | Taux de féminité |
|                                                        | N      | %    | N      | %    | %                |
| Groupe d'âge                                           |        |      |        |      |                  |
| 18 à 20 ans                                            | 210    | 4,5  | 309    | 4,9  | 40,5             |
| 21 à 29 ans                                            | 1 331  | 28,5 | 2 084  | 33,2 | 39,0             |
| 30 à 44 ans                                            | 2 419  | 51,8 | 2 947  | 47,0 | 45,1             |
| 45 à 54 ans                                            | 633    | 13,6 | 826    | 13,2 | 43,4             |
| 55 ans ou plus                                         | 77     | 1,6  | 104    | 1,7  | 42,5             |
| Catégorie de ménage                                    |        |      |        |      |                  |
| Personne seule                                         | 2 393  | 51,2 | 4 816  | 76,8 | 33,2             |
| Couple sans enfants                                    | 207    | 4,4  | 323    | 5,1  | 39,1             |
| Famille monoparentale                                  |        |      |        |      |                  |
| 1 enfant                                               | 1 020  | 21,9 | 116    | 1,9  | 89,9             |

|                                     |       |       |       |       |      |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|-------|------|
| 2 enfants                           | 603   | 12,9  | 38    | 0,6   | 94,1 |
| Famille biparentale                 |       |       |       |       |      |
| 1 enfant                            | 170   | 3,7   | 359   | 5,7   | 32,1 |
| 2 enfants                           | 263   | 5,6   | 590   | 7,4   | 30,8 |
| Conjoint/e d'étudiant/e             | 14    | 0,3   | 28    | 0,5   | 33,3 |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b> |       |       |       |       |      |
| Moins de 7 ans                      | 133   | 2,9   | 307   | 4,9   | 30,2 |
| 7 à 11 ans                          | 2 155 | 46,1  | 3 512 | 58,0  | 38,0 |
| 12 ans ou plus                      | 2 226 | 47,7  | 2 207 | 35,2  | 50,2 |
| Inconnu                             | 156   | 3,3   | 244   | 3,9   | 39,0 |
| TOTAL                               | 4 670 | 100,0 | 6 270 | 100,0 | 42,7 |

Même si les femmes sont moins nombreuses à ce programme que les hommes, leur taux de participation y est légèrement supérieur (3,9 % comparativement à 3,5 %)<sup>19</sup>, en raison du nombre plus important de non-disponibles parmi les femmes.

Les femmes qui participent à PAIE présentent les caractéristiques suivantes : elles sont principalement âgées de 30 à 44 ans (52 %) et de 21 à 29 ans (29 %); elles sont des personnes seules dans 51 % des cas et des mères seules dans une proportion de 35 %; de plus, près de la moitié ont déclaré avoir douze ans de scolarité ou plus et 46 %, de sept à onze ans de scolarité. Certains groupes de femmes participent donc très peu à ce programme, dont notamment les femmes de 18 à 20 ans et de 55 ans ou plus, les conjointes, avec ou sans enfants, et les femmes qui ont déclaré moins de sept années de scolarité.

#### 4.4 EN BREF

Cette section a montré que les femmes participant aux mesures de développement de l'employabilité se distinguent de l'ensemble des femmes aptes sur les points suivants : elles sont en moyenne plus jeunes et elles sont surtout des mères seules, puis des personnes seules, alors que l'inverse prévaut pour l'ensemble des aptes. Par rapport aux hommes participants, elles se répartissent différemment entre les catégories de ménage, les hommes participants étant en grande majorité des personnes seules. De plus, elles sont à l'aide de dernier recours depuis plus longtemps que les hommes.

Nous avons vu que la répartition des femmes participantes entre les différentes mesures de développement de l'employabilité est fort inégale, la mesure Rattrapage scolaire étant la plus populaire auprès des participantes, suivie principalement de EXTRA, RADE, Stage en milieu de travail et de Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale. De plus, les participantes sont davantage présentes que les hommes dans certaines mesures, notamment dans Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale et Stage en milieu de travail, alors qu'à l'inverse, elles sont moins nombreuses qu'eux dans certaines autres, dont Jeunes volontaires et SEMO. Enfin, nous avons constaté que la participation à une mesure donnée est étroitement liée à certaines caractéristiques des femmes.

19. Le taux de participation est obtenu en divisant les participants à PAIE par le bassin potentiel de participants à ce programme, lequel est constitué de la somme des aptes disponibles, des aptes participant aux mesures de développement de l'employabilité, des aptes non participants et, bien sûr, des participants à PAIE. Les personnes non disponibles ne font pas partie du bassin potentiel de personnes pouvant participer à un programme PAIE.



Pour ce qui est du programme PAIE, les femmes y ont un taux de participation faible, quoique un peu plus élevé que celui des hommes. De plus, les femmes qu'on retrouve le plus à ce programme sont des personnes seules et des personnes déclarant 12 ans de scolarité ou plus.

## 5. LES PRINCIPAUX OBSTACLES À L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES FEMMES PRESTATAIRES APTES

Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, la grande majorité des femmes prestataires (79 %) sont considérées aptes à occuper un emploi. Pour plusieurs d'entre elles cependant, l'intégration au marché du travail est un objectif difficile à atteindre, davantage encore que pour les hommes aptes. En effet, même si elles partagent avec eux quelques caractéristiques qui limitent leur accessibilité à un emploi, elles sont, dans bien des cas, davantage désavantagées par certaines d'entre elles. En outre, des caractéristiques qui leur sont propres nuisent à leur intégration au marché du travail.

Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, sept femmes ou hommes aptes sur dix ont un nombre d'années de scolarité inférieur à douze. Sachant que de plus en plus le diplôme d'études secondaires est exigé minimalement pour occuper un emploi, on constate que les personnes aptes font face à un sérieux problème d'accessibilité au marché du travail. Si cette lacune est importante pour les deux sexes, il semble cependant que les femmes soient davantage défavorisées par une faible scolarité. En effet, selon les données de l'enquête sur la population active, le taux d'activité des Québécois qui ont une scolarité inférieure à huit ans est deux fois plus faible pour les femmes que pour les hommes (21 % comparativement à 41 %), et l'écart entre le taux d'activité des femmes et celui des hommes demeure important, tant pour les personnes qui n'ont pas complété leur secondaire (41 % comparativement à 64 %) que pour celles dont le seul diplôme est celui du secondaire (63 % comparativement à 80 %)<sup>20</sup>.

Également, dans un contexte où l'offre d'emplois surtout peu spécialisés est de beaucoup inférieure à la demande, l'absence ou la faible expérience de travail ou encore l'effritement des compétences suite à une absence prolongée du marché du travail constituent d'autres obstacles à l'emploi des prestataires aptes, et surtout des femmes. En effet, selon les données sur la dernière expérience de travail examinées antérieurement, 41 % des femmes aptes n'ont pas déclaré d'expérience de travail antérieure comparativement à 22 % des hommes aptes; de plus, dans l'ensemble, les expériences de travail des femmes aptes ont eu une durée moins longue que celle des hommes; enfin, leur expérience de travail s'est terminée depuis plus longtemps que la leur. Ainsi, les femmes aptes sont plus susceptibles d'une part d'être désorientées face au fonctionnement et aux pratiques de l'actuel marché du travail et, d'autre part, d'éprouver des difficultés à se recycler ou encore à se perfectionner afin de répondre aux exigences requises par le développement de nouvelles technologies.

Par ailleurs, les femmes aptes connaissent des difficultés particulières. En effet, nous avons vu que celles qui ont eu une expérience de travail sont concentrées dans un éventail d'emplois moins large que celui des hommes, 75 % de ces femmes se répartissant entre dix principaux groupes d'emploi comparativement à 63 % des hommes. Cette concentration des femmes aptes dans un nombre plus limité d'emplois, phénomène qui s'observe également pour l'ensemble des travailleuses québécoises, a un impact négatif sur leur intégration au marché du travail, puisque leur bassin d'emploi étant plus restreint, elles se concurrencent davantage entre elles pour décrocher un emploi que ne le font les hommes aptes. Par ailleurs, on a remarqué que les emplois à concentration féminine sont davantage à statut précaire que les autres et que conséquemment,

---

20. Louise Motard et Lucie Desrochers, *Les Québécoises déchiffrées*, étude réalisée par le Conseil du statut de la femme, Québec, Les Publications du Québec, 1995, p. 81-83.

ils offrent une plus faible possibilité d'intégration durable sur le marché du travail<sup>21</sup>. De surcroît, à l'instar de la main-d'oeuvre féminine, les femmes aptes qui ont eu une expérience de travail ont occupé des emplois à forte concentration féminine, principalement dans le secteur des services; or, on admet généralement que ces emplois sont sous-évalués, sous-payés et qu'ils offrent peu de possibilités d'avancement<sup>22</sup>. Ces caractéristiques des emplois qu'occupent les femmes peuvent constituer un obstacle à l'emploi pour plusieurs femmes aptes; en effet, le sentiment de ne pas pouvoir augmenter significativement leur revenu peut contribuer à freiner leur motivation et leurs efforts pour obtenir un emploi.

Aux difficultés précédentes s'ajoute pour plusieurs personnes aptes une détérioration de la santé mentale. Certaines études rapportent en effet que les personnes exclues du marché du travail ont tendance avec le temps à se replier sur elles-mêmes et perdre à la fois l'estime de soi et la confiance en leurs moyens, attitudes qui ne favorisent pas leurs démarches vers l'occupation d'un emploi<sup>23</sup>. Or, si une proportion importante de personnes aptes sont à l'aide depuis longtemps, on retrouve une proportion plus élevée de femmes aptes à l'aide depuis six ans ou plus (quatre sur dix comparativement à trois sur dix pour les hommes), et notamment depuis dix ans ou plus (23 % comparativement à 17 %).

Enfin, la responsabilité d'enfants, responsabilité qui s'accroît lorsque les enfants sont d'âge préscolaire et qui atteint un point culminant lorsque le parent doit l'assumer sans l'aide d'un conjoint, constitue un obstacle de taille à l'intégration au marché du travail des prestataires aptes, et surtout des femmes, la responsabilité des tâches reliées aux enfants leur revenant davantage<sup>24</sup>. Or, 58 % des femmes aptes ont la charge d'enfants de moins de 18 ans, 38 % sont des mères seules (3 % des hommes aptes sont des pères seuls) et 31 % ont au moins un enfant d'âge préscolaire. Soulignons que les responsabilités familiales et les soins aux enfants, notamment lorsque ceux-ci sont d'âge préscolaire, sont souvent peu conciliables avec les exigences reliées à un emploi, surtout lorsque celui-ci est à temps plein et qu'il s'exerce dans des conditions difficiles, ce qui serait le cas d'une proportion importante de mères aptes. Ainsi, outre les difficultés pour trouver un service de garde qui convienne à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, notamment sur les plans de l'horaire et de l'accessibilité géographique et financière, le manque de souplesse du marché du travail par rapport aux obligations familiales, un faible salaire et la double tâche à assumer sont autant d'entraves à l'emploi de ces mères.

Certains sous-groupes de femmes aptes vivent des obstacles supplémentaires; nous pensons notamment aux femmes âgées de 45 ans ou plus qui, compte tenu de leur âge, sont susceptibles de subir de la discrimination de la part des employeurs, ces derniers leur préférant souvent des personnes plus jeunes. Nous pensons également aux femmes nées à l'extérieur du Canada qui, dans bien des cas, méconnaissent le français ainsi que le fonctionnement et les pratiques du marché du travail québécois, d'autant plus que plusieurs d'entre elles viennent de pays où les femmes ne travaillent pas à l'extérieur du foyer. Les plus scolarisées des femmes nées à

---

21. Secrétariat à la condition féminine, *op. cit.*, p. 40.

22. *Ibid*, p. 38.

23. Daniel Fortin, *Impact du chômage sur le bien-être psychologique et la santé mentale : revue de littérature*, École de psychologie, Université Laval, avril 1993, 212 pages.

24. Secrétariat à la condition féminine, *op. cit.*, p. 53.

l'extérieur du Canada peuvent aussi avoir de la difficulté à adapter leurs connaissances et compétences au contexte québécois ou à faire reconnaître leurs qualifications, leur formation et leurs expériences de travail acquises à l'étranger. Enfin, ces femmes, surtout si elles sont issues de minorités visibles, risquent de subir une certaine discrimination à l'embauche.

Bref, si dans l'ensemble, les personnes aptes font face à de nombreux obstacles à l'intégration au marché du travail, les femmes aptes rencontrent pour leur part des difficultés accrues, compte tenu notamment de la place occupée par les femmes en général sur le marché de l'emploi, place qui n'est pas sans rapport avec les responsabilités qu'elles ont ou ont eues à l'égard des enfants.

## Conclusion

### CONCLUSION

Le présent document poursuivait comme principal objectif de dresser le profil des femmes à l'aide de dernier recours. Pour ce faire, **les taux de dépendance à l'aide de dernier recours des femmes et des hommes québécois** ont été présentés. On a ainsi constaté que :

- les femmes et les hommes québécois sont plus dépendants de l'aide de dernier recours en 1994 qu'en 1976 et, si les femmes demeurent en 1994 plus dépendantes de l'aide que les hommes, l'écart entre les taux de dépendance des deux groupes a diminué;
- autant pour les femmes que pour les hommes, le taux de dépendance à l'aide de dernier recours varie selon le groupe d'âge et la région de résidence;
- le taux de dépendance à l'aide est un peu plus élevé pour les femmes que pour les hommes pour presque tous les groupes d'âge et presque toutes les régions.

Par ailleurs, **la comparaison entre les femmes à l'aide de dernier recours et l'ensemble des Québécoises** a permis d'observer que :

- les femmes prestataires sont moins scolarisées que l'ensemble des Québécoises, 58 % d'entre elles ayant déclaré avoir 10 ans ou moins de scolarité, dont 32 % de deux à huit ans, alors que ces proportions sont respectivement de 31 % et 16 % pour l'ensemble des Québécoises;
- les femmes prestataires sont d'abord célibataires (48 %), puis mariées (28 %) alors que l'inverse s'observe pour l'ensemble des Québécoises (49 % et 36 %); de plus, une femme prestataire sur cinq est séparée légalement ou divorcée comparativement à une sur dix pour l'ensemble des Québécoises.
- les femmes prestataires vivent principalement seules (44 %) ou dans une famille monoparentale (30 %), alors que l'ensemble des Québécoises vivent surtout avec un conjoint, avec ou sans enfants (respectivement 34 % et 33 %);
- les mères prestataires, et particulièrement les mères seules, sont proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des mères québécoises à avoir au moins un enfant d'âge préscolaire (mères seules : 52 % comparativement à 32 %, mères avec conjoint : 58 % comparativement à 44 %).

En outre, **la répartition des femmes prestataires entre les programmes d'aide de dernier recours** a montré que :

- 21 % des femmes à l'aide de dernier recours font partie du programme Soutien financier (20 %) ou du programme Hébergé (1 %), de telle sorte qu'elles ne sont pas en mesure d'occuper un emploi pour subvenir totalement à leurs besoins, sinon de façon définitive, du moins pour une période assez longue;
- 79 % des femmes prestataires sont inscrites au programme APTE, en raison de leur capacité théorique à subvenir à leurs besoins.

Un **bref survol des caractéristiques des femmes du programme Soutien financier** a permis de constater que ces femmes sont âgées de 45 ans ou plus dans une proportion de six

sur dix, vivent seules dans une proportion de 69 %, déclarent moins de douze ans de scolarité, huit fois sur dix, et ont une durée cumulative à l'aide de 10 ans ou plus, six fois sur dix. Elles ont également des contraintes sévères à l'emploi occasionnées principalement par la maladie mentale (32 %), la déficience intellectuelle (17 %), les troubles du système nerveux (12 %) et les problèmes articulaires ou musculaires (10 %).

Par ailleurs, il ressort que ces femmes se distinguent un peu des hommes de ce programme; ainsi, elles sont un peu plus âgées qu'eux, vivent un peu moins seules, déclarent avoir une scolarité un peu plus faible et ont une durée cumulative à l'aide un peu plus longue. De plus, elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir été admises au programme Soutien financier parce qu'elles souffrent de problèmes articulaires ou musculaires, de troubles respiratoires et de maladies mentales, et proportionnellement moins nombreuses à avoir été admises pour cause de déficience intellectuelle.

Quant aux **femmes hébergées**, on a principalement observé qu'à l'instar des femmes inscrites au programme Soutien financier, près de six sur dix sont âgées de 45 ans ou plus; de plus, dans l'ensemble, et pour tous les groupes d'âge, sauf celui des 65 ans ou plus, elles sont moins nombreuses que les hommes parmi les prestataires hébergés.

Enfin, l'**examen détaillé des caractéristiques des femmes du programme APTE** a montré que :

- près de huit femmes sur dix sont âgées de moins de 45 ans;
- près de six femmes sur dix sont responsables d'enfants et trois sur dix, d'enfants d'âge préscolaire;
- 72 % de cette clientèle déclare avoir moins de douze ans de scolarité;
- leur entrée à l'aide découle surtout de la perte d'un emploi (31 %), mais aussi de celle du conjoint (17 %);
- six femmes sur dix ont une durée cumulative à l'aide de cinq ans ou moins;
- près de la moitié des femmes aptes sont non disponibles pour participer à des mesures de développement de l'employabilité et, pour celles-ci, la non-disponibilité est causée par la présence d'enfants à charge dans six cas sur dix;
- 12 % des femmes aptes participent à une mesure de développement de l'employabilité. Certains sous-groupes de femmes sont participants dans des proportions plus élevées que d'autres; ce sont les femmes âgées de 44 ans ou moins, les mères d'enfants de plus de six ans, les femmes seules, les femmes déclarant 12 ans ou plus de scolarité, les femmes nées à l'extérieur du Canada et enfin, celles qui sont à l'aide depuis moins de cinq ans;
- 9 % des femmes aptes déclarent des revenus de travail;
- enfin, six sur dix disent avoir déjà eu une expérience de travail.

Ainsi, *par rapport aux femmes du programme Soutien financier*, les femmes du programme APTE sont plus jeunes, moins souvent des personnes seules et davantage des femmes chefs de famille monoparentale. De plus, elles demeurent moins longtemps à l'aide de dernier recours.

Par ailleurs, *par rapport aux hommes aptes*, les femmes aptes sont proportionnellement plus nombreuses à être responsables d'enfants, à être séparées ou divorcées et à être entrées à l'aide parce qu'elles ont perdu leur conjoint. De plus, alors que les femmes aptes sont principalement non disponibles pour participer à une mesure de développement de l'employabilité, les hommes, eux, sont surtout non participants. En outre, la proportion de femmes aptes qui disent avoir déjà eu une expérience de travail est plus faible que celle des hommes et cette expérience est en moyenne moins récente que la leur. Cette expérience s'est avérée différente de celle des hommes, tant en ce qui a trait aux emplois occupés qu'en ce qui touche la durée de ceux-ci : en effet, les femmes étaient concentrées dans un nombre plus limité d'emplois que les hommes, occupaient des emplois à forte concentration féminine, dont la durée a été un peu plus courte que celle des emplois occupés par les hommes. Enfin, la durée cumulative à l'aide des femmes aptes est en moyenne plus longue que celle des hommes et les femmes aptes sont légèrement plus nombreuses à déclarer des revenus de travail.

**Concernant les femmes participant aux mesures de développement de l'employabilité**, celles-ci sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble des femmes aptes et elles sont surtout des mères seules et des personnes seules, alors que l'inverse prévaut pour l'ensemble des femmes aptes.

*Par rapport aux hommes participants*, elles se répartissent différemment entre les catégories de ménage, les hommes participants étant en grande majorité des personnes seules. De plus, les femmes participantes sont à l'aide de dernier recours depuis plus longtemps que les hommes.

D'un autre côté, on a noté que *la répartition des femmes participantes entre les différentes mesures de développement de l'employabilité* est fort inégale, la mesure Rattrapage scolaire étant la plus populaire auprès des participantes, suivie principalement de EXTRA, RADE, Stage en milieu de travail et Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale. De plus, les participantes sont davantage présentes que les hommes dans certaines mesures, notamment dans Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale et Stage en milieu de travail, alors qu'à l'inverse, elles sont moins nombreuses qu'eux dans certaines autres, dont Jeunes volontaires et SEMO. Enfin, nous avons observé que la participation à une mesure donnée est étroitement liée à certaines caractéristiques des femmes.

Concernant la *participation des femmes au programme PAIE*, on a remarqué que les femmes y ont un taux de participation faible (3,9 %), quoique un peu plus élevé que celui des hommes (3,5 %).

Enfin, on a remarqué que pour plusieurs femmes prestataires considérées aptes à occuper un emploi, l'intégration au marché du travail est un objectif difficile à atteindre, davantage encore que pour les hommes aptes. En effet, si, comme eux, elles font face à de nombreux obstacles pour obtenir un emploi, ceux-ci sont encore plus importants pour elles, compte tenu notamment de leur plus faible expérience de travail, de leur concentration, lorsqu'elles ont occupé un emploi, dans un éventail d'emplois moins large que celui des hommes, des conditions souvent peu avantageuses de ces emplois et enfin, des adaptations insuffisantes du marché du travail à l'égard des personnes ayant la responsabilité d'enfants, et surtout de jeunes enfants.

## ANNEXE

Tableau A

Répartition des prestataires à l'aide de dernier recours selon quelques caractéristiques  
par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994

| par sexe, et taux de féminité par catégorie, mars 1994 |         |       |         |       |                  |
|--------------------------------------------------------|---------|-------|---------|-------|------------------|
|                                                        | Femmes  |       | Hommes  |       | Taux de féminité |
|                                                        | N       | %     | N       | %     |                  |
| Groupe d'âge                                           |         |       |         |       |                  |
| 17 ans ou moins                                        | 796     | 0.3   | 33      | 0.0   | 96.0             |
| 18 à 20 ans                                            | 14 582  | 5.2   | 12 816  | 4.8   | 53.2             |
| 21 à 29 ans                                            | 64 146  | 22.9  | 61 123  | 23.0  | 51.2             |
| 30 à 44 ans                                            | 109 111 | 38.9  | 108 028 | 40.6  | 50.2             |
| 45 à 54 ans                                            | 49 781  | 17.8  | 45 787  | 17.2  | 52.1             |
| 55 à 64 ans                                            | 39 107  | 13.9  | 35 855  | 13.5  | 52.2             |
| 65 ans ou plus                                         | 2 720   | 1.0   | 2 393   | 0.9   | 53.2             |
| Région                                                 |         |       |         |       |                  |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)                     | 5 883   | 2.1   | 5 842   | 2.2   | 50.2             |
| Bas-Saint-Laurent (1B)                                 | 8 336   | 3.0   | 8 193   | 3.1   | 50.4             |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)                            | 12 356  | 4.4   | 11 555  | 4.3   | 51.7             |
| Québec (3A)                                            | 22 004  | 7.9   | 22 005  | 8.3   | 50.0             |
| Chaudière-Appalaches (3B)                              | 10 228  | 3.6   | 9 300   | 3.5   | 52.4             |
| Mauricie-Bois-Francs (4)                               | 20 501  | 7.3   | 18 974  | 7.1   | 51.9             |
| Estrie (5)                                             | 10 669  | 3.8   | 10 266  | 3.9   | 51.0             |
| Montréal-Banlieue (6A)                                 | 26 961  | 9.6   | 21 560  | 8.1   | 55.6             |
| Laurentides (6B)                                       | 15 546  | 5.6   | 14 256  | 5.4   | 52.2             |
| Montréal-Ouest (6C)                                    | 23 301  | 8.3   | 19 623  | 7.4   | 54.3             |
| Lanaudière (6D)                                        | 12 058  | 4.3   | 10 728  | 4.0   | 52.9             |
| Laval (6E)                                             | 8 756   | 3.1   | 7 138   | 2.7   | 55.1             |
| Ville de Montréal (6F)                                 | 62 714  | 22.4  | 67 475  | 25.4  | 48.2             |
| Montréal-Est (6G)                                      | 14 759  | 5.3   | 13 473  | 5.1   | 52.3             |
| Ottawa (7)                                             | 11 356  | 4.0   | 10 448  | 3.9   | 52.1             |
| Abitibi-Témiscamingue (8)                              | 5 988   | 2.1   | 6 031   | 2.2   | 49.8             |
| Côte-Nord (9)                                          | 4 169   | 1.5   | 3 739   | 1.4   | 52.7             |
| Nouveau-Québec (10)                                    | 879     | 0.3   | 637     | 0.2   | 58.0             |
| Autres¹                                                | 3 779   | 1.4   | 4 792   | 1.8   | 44,1             |
| Catégorie de ménage                                    |         |       |         |       |                  |
| Personne seule                                         | 118 607 | 42.3  | 185 315 | 69.7  | 39.0             |
| Couple sans enfants                                    | 25 696  | 9.2   | 25 696  | 9.7   | 50.0             |
| Famille monoparentale                                  |         |       |         |       |                  |
| - 1 enfant                                             | 50 220  | 17.9  | 5 171   | 1.9   | 90.7             |
| - 2 enfants ou plus                                    | 37 708  | 13.5  | 2 086   | 0.8   | 94.8             |
| Famille biparentale                                    |         |       |         |       |                  |
| - 1 enfant                                             | 18 119  | 6.5   | 18 119  | 6.8   | 50.0             |
| - 2 enfants ou plus                                    | 29 291  | 10.4  | 29 291  | 11.0  | 50.0             |
| Conjoint/e d'étudiant/e                                | 602     | 0.2   | 357     | 0.1   | 62.8             |
| État civil                                             |         |       |         |       |                  |
| Célibataire                                            | 135 123 | 48.2  | 166 252 | 62.5  | 44.8             |
| Marié/e                                                | 52 547  | 18.7  | 51 437  | 19.3  | 50.5             |
| Veuf/ve                                                | 8 001   | 2.9   | 1 704   | 0.6   | 82.4             |
| Séparé/e légalement                                    | 9 806   | 3.5   | 5 782   | 2.2   | 62.9             |
| Séparé/e sans jugement                                 | 24 944  | 8.9   | 12 156  | 4.6   | 67.2             |
| Divorcé/e                                              | 49 822  | 17.8  | 28 704  | 10.8  | 63.5             |
| Lieu de naissance                                      |         |       |         |       |                  |
| Né/e au Canada                                         | 241 112 | 86,0  | 227 407 | 85,4  | 51,4             |
| (Amérindien/ne ou Inuk)                                | (1 998) | (0.7) | (1 339) | (0,5) | (58,8)           |
| Né/e hors du Canada                                    | 39 131  | 14,0  | 38 568  | 14,6  | 52,1             |
| (Revendicateur/trice du statut de réfugié)             | (4 828) | (1.7) | (7 049) | (2.6) | (40,6)           |
| Type de résidence                                      |         |       |         |       |                  |
| Locataire                                              | 170 278 | 60.8  | 133 855 | 50.3  | 56.0             |
| Locataire (HLM ou logement subventionné)               | 28 159  | 10.0  | 11 211  | 4.2   | 71.5             |
| Propriétaire                                           | 27 743  | 9.9   | 26 851  | 10.1  | 50.8             |



## Annexe

|                                                             | Femmes  |       | Hommes  |       | Taux de<br>féminité |
|-------------------------------------------------------------|---------|-------|---------|-------|---------------------|
|                                                             | N       | %     | N       | %     | %                   |
| Chambreur/se ou pensionnaire                                | 19 482  | 7.0   | 42 465  | 16.0  | 31.4                |
| Chambreur/se ou pensionnaire chez un<br>parent ou un enfant | 26 287  | 9.4   | 41 043  | 15.4  | 39.0                |
| Autres                                                      | 8 294   | 2.9   | 10 610  | 4.0   | 43,9                |
| Nombre d'années de scolarité                                |         |       |         |       |                     |
| Moins de 7 ans                                              | 40 983  | 14.6  | 39 115  | 14.7  | 51.2                |
| 7 à 11 ans                                                  | 161 225 | 57.5  | 147 567 | 55.4  | 52.2                |
| 12 ans ou plus                                              | 57 903  | 20.7  | 58 969  | 22.2  | 49.5                |
| Inconnu                                                     | 20 132  | 7.2   | 20 384  | 7.7   | 49,7                |
| Raison d'entrée à l'aide                                    |         |       |         |       |                     |
| Fin des prestations d'assurance chômage                     | 48 346  | 17.2  | 75 017  | 28.2  | 39.2                |
| Perte d'emploi sans droit à l'assurance<br>chômage          | 20 947  | 7.5   | 31 531  | 11.9  | 39.9                |
| Prestations d'assurance chômage<br>insuffisantes            | 10 166  | 3.6   | 6 777   | 2.5   | 60.0                |
| Perte du/de la conjoint/e                                   | 43 989  | 15.7  | 9 117   | 3.4   | 82.8                |
| Fin des études à temps complet                              | 7 792   | 2.8   | 7 166   | 2.7   | 52.1                |
| Naissance ou prise en charge d'un enfant                    | 2 686   | 1.0   | 535     | 0.2   | 83.4                |
| Autres raisons non précisées                                | 146 317 | 52.2  | 135 892 | 51.1  | 51,8                |
| Durée cumulative à l'aide                                   |         |       |         |       |                     |
| Moins de 2 ans                                              | 67 712  | 24.2  | 75 217  | 28.3  | 47.4                |
| 2 à 5 ans                                                   | 79 253  | 28.3  | 80 429  | 30.2  | 49.6                |
| 6 à 9 ans                                                   | 45 805  | 16.3  | 40 421  | 15.2  | 53.1                |
| 10 ans ou plus                                              | 87 473  | 31.2  | 69 968  | 26.3  | 55.6                |
| TOTAL                                                       | 280 243 | 100.0 | 266 035 | 100.0 | 51.3                |

<sup>1</sup> Il s'agit des personnes hébergées; celles-ci ne sont pas réparties entre les régions.

**Tableau B**  
**Nombre moyen d'années de scolarité des femmes à l'aide de dernier recours**  
**et de l'ensemble des Québécoises, selon le groupe d'âge, 1994 et 1991\***

| Groupe d'âge   | Femmes à l'aide<br>% | Ensemble des<br>Québécoises<br>% | Écart entre les deux<br>nombres |
|----------------|----------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 15 à 24 ans    | 10,0                 | 12,3                             | - 2,3                           |
| 25 à 34 ans    | 10,5                 | 13,4                             | - 2,9                           |
| 35 à 44 ans    | 10,0                 | 12,6                             | - 2,6                           |
| 45 à 54 ans    | 8,4                  | 11,1                             | - 2,7                           |
| 55 à 64 ans    | 7,4                  | 9,5                              | 2,1                             |
| 65 à 74 ans    | 7,1                  | 8,6                              | 1,5                             |
| 75 ans ou plus | 7,1                  | 7,9                              | 0,8                             |
| TOTAL          | 9,5                  | 11,6                             | 2,1                             |

Source pour les données sur les Québécoises : Statistique Canada, *Niveau de scolarité et fréquentation scolaire, op. cit.*

\* Données de mars 1994 pour les femmes à l'aide et de juillet 1991 pour l'ensemble des Québécoises.

**Tableau C**  
**Répartition des mères seules et des mères avec conjoint**  
**à l'aide de dernier recours selon quelques caractéristiques, mars 1994**

|                                     | Mères seules |      | Mères avec conjoint |      | Total  |      |
|-------------------------------------|--------------|------|---------------------|------|--------|------|
|                                     | N            | %    | N                   | %    | N      | %    |
| <b>Groupe d'âge</b>                 |              |      |                     |      |        |      |
| 17 ans ou moins                     | 537          | 0,6  | 188                 | 0,4  | 725    | 0,5  |
| 18 à 20 ans                         | 3 537        | 4,0  | 1 627               | 3,4  | 5 164  | 3,8  |
| 21 à 29 ans                         | 27 217       | 31,0 | 13 910              | 29,3 | 41 127 | 30,4 |
| 30 à 44 ans                         | 46 596       | 53,0 | 25 728              | 54,3 | 72 324 | 53,4 |
| 45 à 54 ans                         | 8 452        | 9,6  | 5 020               | 10,6 | 13 472 | 10,0 |
| 55 à 64 ans                         | 1 515        | 1,7  | 906                 | 1,9  | 2 421  | 1,8  |
| 65 ans ou plus                      | 74           | 0,1  | 31                  | 0,1  | 105    | 0,1  |
| <b>Région</b>                       |              |      |                     |      |        |      |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1A)  | 1 519        | 1,7  | 1 497               | 3,2  | 3 016  | 2,2  |
| Bas-Saint-Laurent (1B)              | 1 928        | 2,2  | 1 872               | 4,0  | 3 800  | 2,8  |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean (2)         | 3 378        | 3,8  | 2 508               | 5,3  | 5 886  | 4,3  |
| Québec (3A)                         | 6 201        | 7,0  | 2 907               | 6,1  | 9 108  | 6,7  |
| Chaudière-Appalaches (3B)           | 2 778        | 3,2  | 1 747               | 3,7  | 4 525  | 3,3  |
| Mauricie-Bois-Francs (4)            | 5 879        | 6,7  | 3 583               | 7,6  | 9 462  | 7,0  |
| Estrie (5)                          | 3 182        | 3,6  | 1 897               | 4,0  | 5 079  | 3,7  |
| Montréal-Banlieue (6A)              | 9 854        | 11,2 | 4 567               | 9,6  | 14 421 | 10,7 |
| Laurentides (6B)                    | 5 240        | 6,0  | 2 769               | 5,8  | 8 009  | 5,9  |
| Montréal-Ouest (6C)                 | 8 619        | 9,8  | 3 676               | 7,7  | 12 295 | 9,1  |
| Lanaudière (6D)                     | 3 927        | 4,5  | 2 277               | 4,8  | 6 204  | 4,6  |
| Laval (6E)                          | 3 116        | 3,5  | 1 432               | 3,0  | 4 548  | 3,4  |
| Ville de Montréal (6F)              | 19 622       | 22,3 | 9 964               | 21,0 | 29 586 | 21,9 |
| Montréal-Est (6G)                   | 4 833        | 5,5  | 2 429               | 5,1  | 7 262  | 5,4  |
| Outaouais (7)                       | 4 038        | 4,6  | 2 071               | 4,4  | 6 109  | 4,5  |
| Abitibi-Témiscamingue (8)           | 1 899        | 2,2  | 1 256               | 2,6  | 3 155  | 2,3  |
| Côte-Nord (9)                       | 1 487        | 1,7  | 746                 | 1,6  | 2 233  | 1,7  |
| Nouveau-Québec (10)                 | 428          | 0,5  | 212                 | 0,5  | 640    | 0,5  |
| <b>État civil</b>                   |              |      |                     |      |        |      |
| Célibataire                         | 47 482       | 54,0 | 15 562              | 32,8 | 63 044 | 46,6 |
| Mariée                              | 3 822        | 4,4  | 28 142              | 59,4 | 31 964 | 23,6 |
| Veuve                               | 1 840        | 2,1  | 166                 | 0,4  | 2 006  | 1,5  |
| Séparée légalement                  | 4 593        | 5,2  | 350                 | 0,7  | 4 943  | 3,7  |
| Séparée sans jugement               | 13 294       | 15,1 | 1 353               | 2,8  | 14 647 | 10,8 |
| Divorcée                            | 16 897       | 19,2 | 1 837               | 3,9  | 18 734 | 13,8 |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b> |              |      |                     |      |        |      |
| Moins de 7 ans                      | 6 112        | 6,9  | 4 583               | 9,7  | 10 695 | 7,9  |
| 7 à 11 ans                          | 57 975       | 65,9 | 28 506              | 60,1 | 96 481 | 63,9 |
| 12 ans ou plus                      | 20 195       | 23,0 | 11 701              | 24,7 | 31 896 | 23,6 |
| Inconnu                             | 3 646        | 4,2  | 2 620               | 5,5  | 6 266  | 4,6  |

## Annexe

|                                                    | Mères seules |       | Mères avec conjoint |       | Total   |       |
|----------------------------------------------------|--------------|-------|---------------------|-------|---------|-------|
|                                                    | N            | %     | N                   | %     | N       | %     |
| <b>Nombre d'enfants</b>                            |              |       |                     |       |         |       |
| 1                                                  | 50 220       | 57.1  | 18 119              | 38.2  | 68 339  | 50.5  |
| 2                                                  | 27 494       | 31.3  | 17 866              | 37.7  | 45 360  | 33.5  |
| 3                                                  | 8 117        | 9.2   | 8 138               | 17.2  | 16 255  | 12.0  |
| 4 ou plus                                          | 2 097        | 2.4   | 3 287               | 6.9   | 5 384   | 4.0   |
| <b>Âge des enfants</b>                             |              |       |                     |       |         |       |
| Moins de 6 ans                                     | 30 060       | 34.2  | 15 080              | 31.8  | 45 140  | 33.3  |
| Moins de 6 ans et de 6 à 17 ans                    | 13 339       | 15.2  | 11 027              | 23.2  | 24 366  | 18.0  |
| Moins de 6 ans, de 6 à 17 ans et de 18 ans ou plus | 79           | 0.2   | 175                 | 0.4   | 347     | 0.3   |
| Moins de 6 ans et 18 ans ou plus                   | 79           | 0.1   | 43                  | 0.1   | 122     | 0.1   |
| 6 à 17 ans                                         | 37 882       | 43.1  | 17 190              | 36.3  | 55 072  | 40.7  |
| 6 à 17 ans et 18 ans ou plus                       | 2 303        | 2.6   | 1 901               | 4.0   | 4 204   | 3.1   |
| 18 ans ou plus                                     | 4 093        | 4.6   | 1 994               | 4.2   | 6 087   | 4.5   |
| TOTAL                                              | 87 928       | 100,0 | 47 410              | 100,0 | 135 338 | 100,0 |

**Tableau D**  
**Répartition des prestataires à l'aide de dernier recours**  
**selon le programme, par groupe d'âge et par sexe, mars 1994**

|                                           | Moins de 21 ans | 21 à 29 ans | 30 à 44 ans | 45 à 54 ans | 55 à 64 ans | 65 ans ou plus | TOTAL |
|-------------------------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------|
|                                           | %               | %           | %           | %           | %           | %              | %     |
| <b>Femmes</b>                             |                 |             |             |             |             |                |       |
| Soutien financier <sup>1</sup> et héberge | 5,8             | 7,5         | 16,3        | 37,5        | 43,1        | 18,3           | 21,2  |
| APTE                                      | 94,2            | 92,5        | 83,7        | 62,5        | 56,9        | 81,7           | 78,8  |
| TOTAL                                     | 100,0           | 100,0       | 100,0       | 100,0       | 100,0       | 100,0          | 100,0 |
| <b>Hommes</b>                             |                 |             |             |             |             |                |       |
| Soutien financier et héberge              | 9,6             | 10,8        | 18,4        | 31,0        | 41,7        | 31,0           | 21,7  |
| APTE                                      | 90,4            | 89,2        | 81,6        | 69,0        | 58,3        | 69,0           | 78,3  |
| TOTAL                                     | 100,0           | 100,0       | 100,0       | 100,0       | 100,0       | 100,0          | 100,0 |

- <sup>1</sup> Inclut les conjointes et conjoints aptes des adultes inscrits au programme Soutien financier. On dénombre 6 753 conjointes aptes et 4 552 conjoints aptes.

**Tableau E**  
**Répartition des femmes aptes selon la durée cumulative à l'aide**  
**de dernier recours et selon quelques caractéristiques, mars 1994**

|                                     | Moins de 2 ans | 2 à 5 ans | 6 à 9 ans | 10 ans ou plus | Total |
|-------------------------------------|----------------|-----------|-----------|----------------|-------|
|                                     | %              | %         | %         | %              | %     |
| <b>Groupe d'âge</b>                 |                |           |           |                |       |
| 17 ans ou moins                     | 86,7           | 11,8      | 1,1       | 0,4            | 100,0 |
| 18 à 20 ans                         | 77,8           | 21,4      | 0,5       | 0,3            | 100,0 |
| 21 à 29 ans                         | 33,7           | 45,3      | 17,0      | 4,0            | 100,0 |
| 30 à 44 ans                         | 23,5           | 30,2      | 18,7      | 27,6           | 100,0 |
| 45 à 54 ans                         | 22,1           | 23,5      | 16,6      | 37,8           | 100,0 |
| 55 à 64 ans                         | 16,5           | 21,1      | 16,2      | 46,2           | 100,0 |
| 65 ans ou plus                      | 30,4           | 42,4      | 18,4      | 8,8            | 100,0 |
| <b>Catégorie de ménage</b>          |                |           |           |                |       |
| Personne seule                      | 33,0           | 26,4      | 13,7      | 26,9           | 100,0 |
| Couple sans enfants                 | 32,4           | 28,0      | 15,1      | 24,5           | 100,0 |
| Famille monoparentale               | 22,9           | 35,6      | 20,2      | 21,3           | 100,0 |
| 1 enfant                            | 25,7           | 35,8      | 17,8      | 20,7           | 100,0 |
| 2 enfants ou plus                   | 19,3           | 35,4      | 23,2      | 22,1           | 100,0 |
| Famille biparentale                 | 32,1           | 36,1      | 15,0      | 16,8           | 100,0 |
| 1 enfant                            | 37,9           | 34,2      | 12,4      | 15,5           | 100,0 |
| 2 enfants ou plus                   | 28,8           | 37,1      | 16,6      | 17,5           | 100,0 |
| Conjointe d'étudiant                | 76,9           | 19,9      | 2,2       | 1,0            | 100,0 |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b> |                |           |           |                |       |
| Moins de 7 ans                      | 18,0           | 25,0      | 17,2      | 39,8           | 100,0 |
| 7 à 11 ans                          | 25,2           | 31,0      | 18,4      | 25,4           | 100,0 |
| 12 ans ou plus                      | 42,6           | 35,1      | 12,3      | 10,0           | 100,0 |
| Inconnu                             | 36,0           | 43,5      | 11,6      | 8,9            | 100,0 |
| TOTAL                               | 29,0           | 31,9      | 16,5      | 22,6           | 100,0 |

**Tableau F**  
**Répartition des femmes aptes entre les classifications**  
**selon quelques caractéristiques, mars 1994**

|                                             | Non disponible | Participante | Disponible | Non participante | Total |
|---------------------------------------------|----------------|--------------|------------|------------------|-------|
|                                             | %              | %            | %          | %                | %     |
| <b>Groupe d'âge</b>                         |                |              |            |                  |       |
| 17 ans ou moins                             | 85,2           | 9,5          | 0,8        | 4,5              | 100,0 |
| 18 à 20 ans                                 | 42,0           | 16,2         | 11,8       | 30,0             | 100,0 |
| 21 à 29 ans                                 | 60,0           | 13,3         | 6,1        | 20,6             | 100,0 |
| 30 à 44 ans                                 | 36,3           | 13,8         | 8,2        | 41,7             | 100,0 |
| 45 à 54 ans                                 | 20,3           | 10,6         | 10,0       | 59,1             | 100,0 |
| 55 à 64 ans                                 | 97,5           | 1,2          | 0,2        | 1,1              | 100,0 |
| 65 ans ou plus                              | 99,3           | 0,5          | 0,0        | 0,2              | 100,0 |
| <b>Catégorie de ménage</b>                  |                |              |            |                  |       |
| Personne seule                              | 35,5           | 13,2         | 11,6       | 39,7             | 100,0 |
| Couple sans enfants                         | 41,5           | 8,3          | 8,5        | 41,7             | 100,0 |
| Famille monoparentale                       | 54,4           | 13,6         | 4,3        | 27,7             | 100,0 |
| avec au moins 1 enfant de moins de 6 ans    | 89,2           | 10,2         | 0,0        | 0,6              | 100,0 |
| avec seulement des enfants de 6 ans ou plus | 17,6           | 17,1         | 8,9        | 56,4             | 100,0 |
| Famille biparentale                         | 58,5           | 8,0          | 4,5        | 29,0             | 100,0 |
| avec au moins 1 enfant de moins de 6 ans    | 89,8           | 5,3          | 0,8        | 4,1              | 100,0 |
| avec seulement des enfants de 6 ans ou plus | 14,1           | 11,8         | 9,8        | 64,3             | 100,0 |
| Conjointe d'étudiant                        | 65,8           | 13,3         | 9,4        | 11,5             | 100,0 |
| <b>Nombre d'années de scolarité</b>         |                |              |            |                  |       |
| Moins de 7 ans                              | 55,1           | 7,8          | 4,5        | 32,6             | 100,0 |
| 7 à 11 ans                                  | 47,7           | 11,7         | 6,4        | 34,2             | 100,0 |
| 12 ans ou plus                              | 42,7           | 14,6         | 10,8       | 31,9             | 100,0 |
| Inconnu                                     | 57,1           | 11,6         | 5,4        | 25,9             | 100,0 |
| <b>Lieu de naissance</b>                    |                |              |            |                  |       |
| Née au Canada                               | 47,5           | 11,3         | 6,5        | 34,7             | 100,0 |
| Née hors du Canada                          | 49,1           | 15,4         | 10,6       | 24,9             | 100,0 |
| <b>Durée cumulative à l'aide</b>            |                |              |            |                  |       |
| Moins de 2 ans                              | 45,5           | 12,6         | 12,4       | 29,5             | 100,0 |
| 2 à 5 ans                                   | 52,5           | 13,7         | 5,2        | 28,6             | 100,0 |
| 6 à 9 ans                                   | 47,7           | 11,3         | 5,1        | 35,9             | 100,0 |
| 12 ans ou plus                              | 44,0           | 9,1          | 4,8        | 42,1             | 100,0 |
| TOTAL                                       | 47,8           | 11,9         | 7,2        | 33,1             | 100,0 |

## Annexe

**Tableau G**  
Hommes aptes ayant déclaré une expérience de travail (78 %)  
selon la classification du dernier emploi occupé, durées médiane  
et moyenne de l'emploi, et taux de féminité par emploi, mars 1994

| Emploi                                                                                                                                                                        | Nombre  | %     | Durée médiane en mois | Durée moyenne en mois | Taux de féminité % |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Manutentionnaire ou travailleur assimilé (Manutentionnaire)                                                                                                                   | 28 981  | 17,9  | 5                     | 23                    | 30,7               |
| Autre travailleur du bâtiment (Aide d'entreprise de construction, ouvrier)                                                                                                    | 19 635  | 12,1  | 5                     | 27                    | 6,1                |
| Vendeur de biens de consommation (Commis-vendeur, commis de station-service, directeur de commerce de détail)                                                                 | 9 789   | 6,1   | 11                    | 31                    | 50,6               |
| Autre travailleur spécialisé dans les services (Conciergerie, garçon de cuisine, plongeur, nettoyeur)                                                                         | 9 284   | 5,7   | 6                     | 20                    | 38,1               |
| Personnel d'exploitation des transports routiers (Chauffeur de camion, chauffeur de camionnette, chauffeur de bus)                                                            | 8 761   | 5,4   | 13                    | 42                    | 3,6                |
| Travailleur spécialisé dans la préparation des aliments et boissons ou services connexes (Troisième cuisinier, serveur, cuisinier d'établissement, cuisinier de casse-croûte) | 8 637   | 5,3   | 7                     | 22                    | 72,1               |
| Mécanicien ou réparateur, à l'exception des électriciens (Mécanicien d'automobiles, aide-mécanicien d'automobiles, réparateur de carrosseries)                                | 5 015   | 3,1   | 11                    | 34                    | 1,8                |
| Magasinier, ordonnanceur ou distributeur (Commis à l'expédition et à la réception, magasinier)                                                                                | 4 214   | 2,6   | 9                     | 29                    | 24,0               |
| Travailleur spécialisé dans les services de protection (Gardien de sécurité)                                                                                                  | 3 344   | 2,1   | 11                    | 28                    | 17,6               |
| Façonneur et formeur de métal, à l'exception des usiniers (Soudeur au gaz et à l'arc, tôlier, soudeur)                                                                        | 2 909   | 1,8   | 10                    | 35                    | 4,8                |
| Autres                                                                                                                                                                        | 60 820  | 37,7  | -                     | -                     | 55,0               |
| TOTAL                                                                                                                                                                         | 161 689 | 100,0 | -                     | -                     | 44,4               |

Note : Les professions entre parenthèses sont celles qui regroupent le plus grand nombre de personnes de la catégorie.

**Tableau H**  
**Hommes aptes ayant déclaré un emploi professionnel**  
**pour quelques professions sélectionnées, durées médiane et moyenne**  
**de l'emploi, et taux de féminité par emploi, mars 1994**

| Emploi                                                                               | Nombre | %     | Durée<br>médiane<br>en mois | Durée<br>moyenne<br>en mois | Taux de<br>féminité<br>% | Nés hors<br>Canada<br>% |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------|-------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Professeur au primaire ou au secondaire                                              | 535    | 17,9  | 23                          | 60                          | 74,7                     | 48,6                    |
| Ingénieur, architecte                                                                | 815    | 27,3  | 36                          | 28                          | 20,4                     | 43,0                    |
| Analyste ou programmeur en informatique, statisticien                                | 612    | 17,1  | 11                          | 28                          | 28,5                     | 43,0                    |
| Professeur beaux-arts ou dans une école professionnelle                              | 250    | 8,4   | 12                          | 43                          | 53,7                     | 35,2                    |
| Agronome, biologiste                                                                 | 185    | 6,2   | 6                           | 33                          | 39,3                     | 22,2                    |
| Professeur d'université                                                              | 177    | 5,9   | 19                          | 48                          | 38,3                     | 65,5                    |
| Médecin, chirurgien                                                                  | 148    | 4,9   | 47                          | 82                          | 42,9                     | 84,5                    |
| Économiste, psychologue, sociologue                                                  | 75     | 2,5   | 15                          | 50                          | 57,6                     | 50,7                    |
| Avocat, notaire, juge, magistrat                                                     | 104    | 3,5   | 51                          | 80                          | 28,3                     | 46,2                    |
| Administrateur gouvernemental                                                        | 94     | 3,1   | 23                          | 47                          | 28,2                     | 44,7                    |
| Chimiste, géologue, météorologue, physicien                                          | 75     | 2,5   | 20                          | 58                          | 24,2                     | 65,3                    |
| Pharmacien, optométriste                                                             | 60     | 0,7   | 56                          | 71                          | 64,3                     | 75,0                    |
| TOTAL                                                                                | 2 990  | 100,0 | -                           | -                           | 48,9                     | 57,0                    |
| % sur l'ensemble des hommes adultes aptes ayant<br>déclaré une expérience de travail | 1,8 %  | -     | -                           | -                           | -                        | -                       |



## Annexe

**Tableau I**  
Répartition des prestataires participant aux mesures de développement de l'employabilité  
selon la mesure et le sexe, et taux de féminité par mesure, janvier 1995

| Mesure de développement<br>de l'employabilité                             | Femmes |       | Hommes |       | Taux de<br>féminité |
|---------------------------------------------------------------------------|--------|-------|--------|-------|---------------------|
|                                                                           | N      | %     | N      | %     | %                   |
| Rattrapage scolaire                                                       | 9 132  | 35,2  | 6 966  | 31,9  | 56,7                |
| EXTRA                                                                     | 8 642  | 33,6  | 7 515  | 34,4  | 53,6                |
| RADE                                                                      | 3 891  | 15,0  | 4 335  | 19,8  | 47,3                |
| Stage en milieu de travail                                                | 1 192  | 4,6   | 799    | 3,7   | 59,9                |
| Retour aux études postsecondaires pour les chefs de famille monoparentale | 936    | 3,6   | 35     | 0,2   | 96,4                |
| SEMO                                                                      | 834    | 3,2   | 986    | 4,5   | 45,8                |
| Formation sur mesure en établissement                                     | 520    | 2,0   | 451    | 2,1   | 53,5                |
| Formation générale et professionnelle                                     | 210    | 0,8   | 220    | 1,0   | 48,8                |
| Jeunes volontaires                                                        | 111    | 0,4   | 175    | 0,8   | 38,8                |
| Formation préparatoire à l'emploi                                         | 84     | 0,3   | 57     | 0,3   | 59,6                |
| Autres                                                                    | 306    | 1,3   | 298    | 1,3   | 50,7                |
| TOTAL                                                                     | 25 908 | 100,0 | 21 837 | 100,0 | 54,3                |

Source : Pierre Gagné et Alain Boisvert, *Rapport statistique mensuel*, Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, tableaux 2.1 et 2.2, janvier 1995.

## LEXIQUE

### *Aide de dernier recours*

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes Soutien financier et APTE aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent.

### *APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi)*

Programme qui s'adresse aux prestataires aptes à subvenir à leurs besoins. Il leur fournit une aide de dernier recours correspondant aux besoins de base à court terme. Ce programme favorise l'intégration ou la réintégration de ces prestataires au marché du travail. Il comporte les quatre catégories suivantes :

**non disponible** : personne qui n'est pas en mesure de participer à une mesure de développement de l'employabilité qui peut lui être proposée pour des raisons précisées par la loi : l'âge (55 ans et plus), l'incapacité physique ou mentale temporaire, la grossesse, la présence d'enfants qui ne fréquentent pas l'école, la charge d'une personne dont l'état physique ou mental exige des soins constants;

**disponible** : personne qui manifeste le désir de participer à une mesure de développement de l'employabilité qui ne peut lui être offerte au moment de sa demande;

**participant** : personne qui participe à une mesure de développement de l'employabilité;

**non participant** : personne qui déclare chercher du travail par elle-même, qui ne désire pas participer à une mesure ou qui vient de terminer une mesure sans indiquer sa disponibilité pour une autre.

À chacune de ces catégories correspond un barème particulier qui influence la prestation octroyée. Lorsque deux adultes d'un même ménage sont catégorisés de façon différente, le ménage se voit attribuer le barème **mixte**.

### *Classification*

Processus à partir duquel les adultes sont inscrits au programme Soutien financier ou dans l'une des catégories du programme APTE.

### *Conjoint/e d'étudiant/e*

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au niveau postsecondaire et qui bénéficie du programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne comprend que des

## Lexique

adultes seuls puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

### *Durée cumulative de présence à l'aide de dernier recours*

Nombre total de mois où le ménage a été présent à l'aide de dernier recours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

### *Enfant à charge*

Personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. L'enfant à charge ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal.

### *Expérience de travail (EXTRA)*

Cette mesure permet aux clientes et clients de la sécurité du revenu d'effectuer une démarche afin de développer ou de maintenir certaines habiletés, attitudes ou comportements susceptibles d'accroître leurs possibilités d'accéder au marché du travail. Cette mesure apporte donc un support et un encadrement aux prestataires afin qu'ils utilisent leurs capacités dans la réalisation de projets communautaires durables, tout en leur assurant un support conseil et financier nécessaire à leur engagement.

### *Formation sur mesure en établissement (FME)*

La mesure FME s'adresse à des personnes déjà en emploi ou sur le point d'y accéder. Les prestataires de la sécurité du revenu sont admissibles à cette mesure. Les cours offerts par les commissions scolaires et les cégeps visent à donner une formation spécifiquement adaptée aux besoins particuliers d'une entreprise, d'un organisme à but non lucratif ou d'un secteur d'activité économique. Pour les prestataires de la sécurité du revenu, le développement des compétences professionnelles veut permettre à ces personnes d'occuper des emplois disponibles sur le marché du travail.

### *Hébergé*

Adulte seul admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, ainsi que dans un pavillon.

### *Jeunes volontaires*

La mesure, administrée par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, associe des jeunes de moins de 30 ans à des organismes de leur milieu pour la réalisation d'un projet. Les projets visent à accroître l'employabilité des personnes participantes par l'acquisition de compétences permettant, selon le cas, l'intégration ou la réintégration sur le marché du travail. Pour ce faire, le retour aux études s'avère parfois nécessaire.

### *Ménage*

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants.

*Mesures de développement de l'employabilité*

Activités visant à améliorer l'employabilité du client; à mieux le situer en regard de ses choix et de ses acquis; à accroître ses qualifications scolaires ou professionnelles; à lui permettre l'acquisition et le développement de talents, d'attitudes et de comportements susceptibles d'augmenter ses possibilités d'accéder au marché régulier de l'emploi et de s'y maintenir. Ces mesures sont subdivisées en trois catégories : les mesures de formation, les mesures préparatoires à l'insertion et les activités communautaires.

**Les mesures de formation comprennent** Rattrapage scolaire (RS), Retour aux études postsecondaires (REPS), Formation sur mesure en établissement et autres formations.

**Les mesures préparatoires à l'insertion comprennent** Stages en milieu de travail (SMT), Reconnaissance des activités de développement de l'employabilité (RADE), Services externes de main-d'oeuvre (SEMO) et Transition-travail.

**Les activités communautaires comprennent** Expériences de travail (EXTRA) et Jeunes volontaires.

*Nombre d'années de scolarité*

Nombre d'années de scolarité déclaré par la personne requérante au moment de son admission à l'aide de dernier recours. Le nombre d'années de scolarité peut être modifié par la suite, s'il y a lieu.

*Programme d'aide à l'intégration en emploi (PAIE)*

Programme qui vise à favoriser l'accès à des emplois aux prestataires de l'aide de dernier recours au moyen de subventions versées à l'employeur. Généralement, ces emplois procurent au participant un revenu suffisant pour lui permettre de quitter l'aide de dernier recours.

*Programme APPORT*

Programme de supplément au revenu de travail à l'intention des familles à faible revenu qui ont au moins un enfant à charge. Ce programme prévoit une prestation annuelle pouvant être versée en grande partie sous forme d'acomptes mensuels par le Ministère. L'aide financière vise à assurer un complément au revenu de travail et à rembourser une partie des frais de garde admissibles.

*Rattrapage scolaire (RS)*

Cette mesure fournit aux personnes participantes la possibilité d'accroître leur employabilité par une formation pouvant les mener jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires générales ou professionnelles. La formation peut aussi porter sur un programme d'alphabéti-

## Lexique

sation ou sur des cours de français pour les non-francophones. Ces mesures cherchent à augmenter les compétences et les qualifications des prestataires afin d'accroître leurs chances de s'intégrer éventuellement au marché du travail.

### *Reconnaissance des activités de développement de l'employabilité (RADE)*

Implantée en août 1989, cette mesure consiste à reconnaître la participation d'une personne prestataire de la sécurité du revenu à des activités de développement de l'employabilité offertes par des organismes extérieurs au Ministère et dont la valeur et la pertinence sont certifiées par ce dernier. La mesure vise à faciliter l'intégration des personnes participantes au marché du travail. Notons que depuis 1994, les cours de francisation destinés aux personnes immigrantes sont donnés dans le cadre de cette mesure plutôt que dans celui de la mesure Rattrapage scolaire.

### *Retour aux études postsecondaires (REPS)*

Cette mesure s'adresse aux prestataires de la sécurité du revenu responsables de famille monoparentale et permet à ces derniers de poursuivre des études de niveau collégial ou universitaire afin d'augmenter leurs possibilités d'intégration au marché du travail.

### *Services externes de main-d'oeuvre (SEMO)*

Les SEMO veulent répondre aux besoins des personnes qui éprouvent de sérieuses difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. L'objectif poursuivi est avant tout de faciliter l'insertion professionnelle de ces personnes en leur offrant une assistance spécialisée en main-d'oeuvre et adaptée à leur condition, de façon à les aider à acquérir une autonomie suffisante dans leur démarche d'intégration au marché du travail. Les services offerts sont variés et touchent des sujets comme le counselling, la recherche structurée d'emploi, le suivi des personnes en emploi, etc.

### *Soutien financier*

Programme accordant une aide de dernier recours aux personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi. Est admissible à ce programme un adulte seul ou une famille où l'un des membres adultes a démontré, par la production d'un rapport médical, qu'il présente de telles contraintes l'empêchant de subvenir à ses besoins ou à ceux de sa famille.

### *Stage en milieu de travail*

Cette mesure vise à permettre aux clients de la sécurité du revenu d'acquérir des connaissances, des habiletés et de l'expérience professionnelle en vue de faciliter leur insertion dans des métiers semi-qualifiés et qualifiés.

### *Taux de dépendance*

Rapport entre le nombre de personnes à l'aide de dernier recours et la population.

### *Taux de dépendance par groupe d'âge*

Rapport entre le nombre de personnes à l'aide de dernier recours dans un groupe d'âge donné et l'ensemble des personnes de ce groupe d'âge dans la population.

### *Taux de féminité*

Proportion de femmes dans l'ensemble des personnes d'un groupe donné.

### *Transition-Travail*

Cette mesure, qui est réservée aux femmes, met l'accent sur une formation caractérisée par une démarche d'orientation professionnelle, de niveau secondaire ou collégial, permettant l'exploration de plusieurs secteurs d'emploi, y compris les métiers non traditionnels. La mesure propose plusieurs activités d'information, de préparation et d'apprentissage en vue de faciliter le passage du foyer au marché du travail.

## BIBLIOGRAPHIE

MOTARD, Louise et Lucie DESROCHERS. *Les Québécoises déchiffrées*, étude réalisée par le Conseil du statut de la femme, Québec, Les Publications du Québec, 1995, 181 pages.

Secrétariat à la condition féminine. *La politique en matière de condition féminine*, Québec, 1993, 173 pages.

Statistique Canada. *Statistiques chronologiques sur la population active*, catalogue 71-201, annuel, 1993.

Statistique Canada. *Professions*, catalogue 93-327.